



Analysen eidgenössischer Urnengänge
Analyses des votations fédérales
Analisi delle votazioni federali

Analyse des votations fédérales du 2 décembre 2001

Lukas Zürcher, Fabian Mahnig, Thomas Milic

Résultats des votations

| | Oui | Non |
|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Arrêté fédéral concernant un frein à l'endettement | 1'472'086 84.7% | 265'334 15.3% |
| Initiative populaire «pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail» | 398'146 22.9% | 1'341'469 77.1% |
| Initiative populaire «pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée» | 384'991 21.9% | 1'372'326 78.1% |
| Initiative populaire «La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix (SCP)» | 405'011 23.2% | 1'340'074 76.8% |
| Initiative populaire «pour un impôt sur les gains en capital» | 595'287 34.1% | 1'148'709 65.9% |
| Participation | 37.4% | |



GfS – Institut de recherche
Département «Politique et Etat»
Hirschengraben 5, 3011 Berne
Téléphone 031 311 08 06, Téléfax 031 311 08 19
e-mail: gfs@gfs-be.ch

Université de Zurich

Institut de recherche en sciences politiques
Rue Karl-Schmid 4, 8006 Zurich
Téléphone 01 634 38 41, Téléfax 01 634 49 25
e-mail: milic@pwi.unizh.ch

Impressum

Les analyses VOX des votations fédérales commentent depuis 1977 chacune des votations fédérales et élections nationales sur la base d'enquêtes représentatives. Le bureau de l'Institut de recherche GfS (Zurich/Berne) est responsable de la continuité des analyses. La responsabilité des commentaires de la présente incombe à l'Institut de recherche en sciences politiques, Département de politique intérieure/politique comparée de l'Université de Zurich.

Institut de recherche en sciences politiques de l'Université de Zurich (IPZ)

Responsables: Prof. Dr Ulrich Klöti, Prof. Dr. Sibylle Hardmeier
Analyses/commentaires: Lukas Zürcher, Fabian Mahnig, Thomas Milic

Institut de recherche GfS, Département «Politique et Etat» (Berne)

Responsable du projet: Claude Longchamp
Enquêtes téléphoniques,
direction du projet: Urs Bieri
Responsable du terrain: Georges Ulrich
Secrétariat: Silvia Ratelband-Pally
Support CATI: Dragan Ljubisavljevic
Evaluation informatique: Lukas Golder

Commandes

Il est possible de souscrire un abonnement VOX pour Fr. 75.- (étranger: Fr. 85.-) par année. Le prix du numéro est de Fr. 30.- (étranger: Fr. 35.-). La série complète des analyses (de 1977 à 2002) peut être obtenue au prix de Fr. 700.-. Veuillez adresser vos demandes de souscription ou vos commandes au secrétariat de l'Institut de recherche GfS, case postale 6323, 3001 Berne.

Références pour le présent numéro

Citations pour le présent numéro: Zürcher, Lukas/Mahnig, Fabian/Milic, Thomas (2002) : Analyse de la votation fédérale du 2 décembre 2001, VOX no 75, GfS et IPZ, Zurich. D'une manière générale: analyses VOX des votations fédérales, éditées par l'Institut GfS en collaboration avec les instituts des sciences politiques des universités de Berne, Genève et Zurich, 1977 qq.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| 1. L'importance des objets et la formation de l'opinion | 5 |
| 1.1 L'importance des objets | 5 |
| 1.2 La formation de l'opinion – la difficulté du choix, le moment de choix et l'utilisation des médias..... | 6 |
| 2. L'arrêté fédéral concernant un frein à l'endettement | 7 |
| 2.1 La situation de départ..... | 7 |
| 2.2 La perception | 8 |
| 2.3 Le profil du vote..... | 8 |
| 2.4 Les motifs du choix | 9 |
| 3. L'initiative populaire «pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail» | 10 |
| 3.1 La situation de départ..... | 10 |
| 3.2 La perception | 11 |
| 3.3 Le profil du vote..... | 12 |
| 3.4 Les motifs du choix | 12 |
| 3.5 Arguments «pour» et «contre» | 14 |
| 4. Les initiatives populaires «pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée» et «La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix» | 16 |
| 4.1 La situation de départ..... | 16 |
| 4.2 La perception | 16 |
| 4.3 Le profil du vote..... | 17 |
| 4.4 Les motifs du choix | 20 |
| 4.5 Arguments «pour» et «contre» | 22 |
| 5. L'initiative populaire «pour un impôt sur les gains en capital» | 25 |
| 5.1 La situation de départ..... | 25 |
| 5.2 La perception | 25 |
| 5.3 Le profil du vote..... | 26 |
| 5.4 Les motifs du choix | 28 |
| 5.5 Arguments «pour» et «contre» | 29 |
| 6. Données méthodologiques | 31 |
| 7. Analyses des votations du 2 décembre 2001: résultats principaux | 32 |

Tableau 1.1: Résultats des votations pour la Suisse et par canton, en pour cent des votants

| <i>Cantons</i> | <i>Participation en %</i> | <i>Frein à l'endettement % oui</i> | <i>Taxer l'énergie % oui</i> | <i>Pour une Suisse sans armée % oui</i> | <i>Service civil % oui</i> | <i>Impôt sur les gains en capital % oui</i> |
|------------------|-------------------------------|--|--------------------------------------|---|------------------------------------|---|
| Suisse | 37.4 | 84.7 | 22.9 | 21.9 | 23.2 | 34.1 |
| Zurich | 40.5 | 85.3 | 27.0 | 22.7 | 24.8 | 33.8 |
| Berne | 38.3 | 86.0 | 24.2 | 19.6 | 21.0 | 41.5 |
| Lucerne | 41.5 | 88.7 | 20.2 | 17.4 | 18.1 | 31.1 |
| Uri | 40.0 | 81.5 | 20.4 | 13.0 | 15.4 | 29.8 |
| Schwyz | 45.9 | 87.0 | 16.0 | 13.8 | 14.4 | 18.8 |
| Obwald | 43.5 | 87.6 | 16.7 | 15.2 | 15.5 | 24.6 |
| Nidwald | 41.0 | 89.6 | 13.9 | 13.8 | 13.2 | 22.1 |
| Glaris | 35.6 | 86.5 | 19.1 | 13.5 | 14.8 | 32.1 |
| Zoug | 44.6 | 88.8 | 18.1 | 18.2 | 17.9 | 24.3 |
| Fribourg | 37.8 | 86.1 | 18.8 | 23.7 | 24.9 | 36.7 |
| Soleure | 37.8 | 86.9 | 20.6 | 17.7 | 18.3 | 36.6 |
| Bâle-ville | 43.4 | 84.8 | 30.6 | 29.7 | 29.5 | 38.3 |
| Bâle-campagne | 38.0 | 87.2 | 23.7 | 22.9 | 23.4 | 31.9 |
| Schaffhouse | 59.5 | 80.2 | 27.6 | 20.2 | 23.8 | 35.1 |
| Appenzell RH. E. | 43.5 | 87.8 | 20.9 | 17.6 | 17.2 | 33.7 |
| Appenzell RH. I. | 37.3 | 89.2 | 14.3 | 11.5 | 10.4 | 22.7 |
| St-Gall | 37.3 | 89.3 | 20.3 | 18.1 | 16.8 | 34.4 |
| Grisons | 33.4 | 85.7 | 22.3 | 18.1 | 20.0 | 32.6 |
| Argovie | 33.2 | 86.7 | 18.8 | 17.1 | 17.1 | 28.5 |
| Thurgovie | 36.7 | 88.7 | 21.4 | 16.0 | 16.6 | 30.7 |
| Tessin | 31.5 | 74.7 | 22.8 | 24.3 | 27.0 | 27.3 |
| Vaud | 29.5 | 82.6 | 22.7 | 27.4 | 31.0 | 36.0 |
| Valais | 30.3 | 78.3 | 17.1 | 19.5 | 21.5 | 30.4 |
| Neuchâtel | 48.1 | 80.3 | 22.1 | 31.1 | 34.2 | 41.5 |
| Genève | 42.1 | 74.8 | 27.0 | 37.9 | 40.2 | 34.7 |
| Jura | 35.7 | 74.8 | 23.9 | 40.9 | 39.2 | 45.3 |

Source: <http://www.admin.ch>

1. L'importance des objets et la formation de l'opinion

1.1 L'importance des objets

Le 2 décembre 2001, quatre initiatives populaires et un arrêté fédéral sur un frein à l'endettement étaient soumis au vote. Les personnes interrogées pouvaient attribuer aux objets une note sur une échelle allant de 0 à 10, selon l'importance qu'elles lui accordaient tant pour leur vie personnelle que pour le pays. Dans les deux cas, le résultat est identique: l'initiative pour une Suisse sans armée a été perçue comme l'enjeu le plus important par les interviewé-e-s – tant pour le pays que pour eux-mêmes – celle concernant la taxation de l'énergie comme le moins important. Sur le plan personnel comme sur le plan national, le frein à l'endettement vient en seconde position. Il est suivi par l'initiative sur les gains en capital. Une importance mineure a été accordée à l'initiative sur le service civil, située nettement dans l'ombre de celle concernant une Suisse sans armée.

Tableau 1.2: Connaissance de l'importance des objets pour le pays et pour soi-même

| Critères/catégorie | Frein à l'endettement | Taxer l'énergie | Une Suisse sans armée | Service civil | Impôt sur les gains en capital | Moyenne 1993-2001 |
|---------------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|---------------|--------------------------------|-------------------|
| Importance pour...* | | | | | | |
| le pays | 7.2 (2) | 6.1 (5) | 7.6 (1) | 6.2 (4) | 6.5 (3) | 6.8 |
| personnelle | 4.8 (2) | 4.3 (5) | 5.3 (1) | 4.4 (4) | 4.5 (3) | 5.1 |

* Les valeurs décrivent la moyenne arithmétique utilisée pour l'évaluation matérielle de tous les votant-e-s. Les sondé-e-s pouvaient classer l'importance des différents objets selon une échelle allant de 0 «sans importance» à 10 «très grande importance». Les valeurs entre parenthèses indiquent le classement dans l'ordre d'attribution de l'importance. Les valeurs sont pondérées. Voir à ce sujet les «données méthodologiques».

© IPZ / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001.

En outre, il est possible d'évaluer l'importance des différents objets d'après la connaissance des thèmes de la votation. On peut partir du principe que les sujets auxquels on a accordé l'importance la plus élevée sont aussi ceux dont on se souvenait le mieux. En plus de l'attribution de l'importance, on possède donc ainsi un autre indicateur de la pertinence d'un objet. Le classement reste cependant inchangé: l'initiative pour une Suisse sans armée est restée ancrée dans la mémoire du plus grand nombre (69% des participant-e-s), suivie par le frein à l'endettement et par l'impôt sur les gains en capital. L'objet sur la taxation de l'énergie et l'initiative sur le service civil ont rapidement été oubliés en raison de leur intérêt mineur (63% resp. 58% des votant-e-s n'ont plus réussi à se rappeler ces thèmes de votation).

L'initiative pour une Suisse sans armée a été qualifiée de très importante essentiellement par ceux qui avaient déjà terminé leur service militaire ou qui se sont exprimés en faveur d'une armée forte (valeur entre 7 et 10 sur une échelle allant de 0 à 10). Les hommes jusqu'à 29 ans accordaient davantage d'importance à cet objet que les femmes du même âge (de 14 points pour cent). Il ne faut guère s'en étonner, l'obligation de servir pouvant expliquer pour une grande part cette différence d'opinion. Il faut toutefois relever que,

dans cette catégorie d'âge, le sentiment subjectif d'identification n'est pas le plus fort. L'accroissement de l'âge va de pair avec l'attribution de l'importance, tant pour les hommes que pour les femmes. C'est toutefois chez les votant-e-s jeunes (entre 18 et 29 ans) que la différence spécifique au sexe est la plus marquée. Sinon, on ne peut constater aucune autre différence entre les divers groupes de critères quant au fait de se sentir *personnellement concerné*. En revanche, les deux camps ont évalué différemment l'importance sur le plan national: pour les défenseurs de l'armée, l'objet présentait un intérêt national plus élevé (78%) que pour les opposant-e-s (66%). On peut donc en tirer la conclusion piquante que les adversaires de l'initiative accordaient une plus grande importance à leur revendication que les partisans.

Concernant les trois autres objets, la règle suivante trouve son application: celui qui veut maintenir le statu quo accorde une valeur moins importante aux objets soumis au vote que celui qui pousse aux réformes. Pour les réformateurs, la revendication apparaît plus importante que pour les conservateurs.

1.2 La formation de l'opinion – la difficulté du choix, le moment du choix et l'utilisation des médias

Pour l'essentiel, la difficulté éprouvée pour se forger une opinion est liée à la complexité matérielle des objets ou à la tension morale intérieure, inhérente à un thème de votation. Les objets peu complexes sur le plan matériel sont évalués sur la base de prédispositions bien ancrées, acquises au cours des processus de socialisation politique. De ce fait, les votant-e-s peuvent en règle générale se prononcer facilement. L'initiative pour une Suisse sans armée fait certainement partie de ce groupe d'objets: 42 pour cent d'entre elles/eux avaient déjà une opinion préconçue à son sujet (en 1989, elles/ils étaient pourtant presque deux tiers). Il en va de même pour la suppression de l'armée: les interviewé-e-s ont estimé que la décision concernant cet objet avait été la plus facile. Pour d'autres thèmes en revanche, les relations de cause à effet ne sont pas clairement perceptibles et il est ardu de mettre en rapport les attitudes politiques de base et les valeurs de référence. Pour de tels objets, il est nettement plus compliqué de se faire une idée des conséquences de son choix de vote sur sa vie personnelle. L'initiative concernant la taxation de l'énergie fait partie de ce groupe: la décision a été difficile à prendre pour près du tiers des interviewé-e-s, la moitié (49%) ne l'ayant fait qu'au cours des trois dernières semaines avant la votation.

Comparativement à l'initiative pour une Suisse sans armée, il a été un peu plus difficile de se forger une opinion sur l'initiative concernant le service civil du GSsA, en raison de son contenu moins «accrocheur» (non pas la suppression de l'armée, mais plutôt une réorientation). Toutefois, le résultat est quasi identique – comme on l'a constaté –. C'est pourquoi, on peut l'affirmer d'emblée: en cas de doute, les hésitant-e-s ont voté de manière semblable pour les deux initiatives, à savoir la plupart du temps «non».

De nombreuses sources d'information ont été utilisées pour se forger une opinion «pour» ou «contre» pendant la campagne. Le plus souvent (86%), les votant-e-s se sont référé-e-s à des articles de journaux, puis à la brochure tous ménages du Conseil fédéral (79%) – toujours particulièrement appréciée par les ayants droit au vote – ainsi qu'aux émissions politiques à la télévision (75%). La moitié de tous les votant-e-s ont également fait appel à la radio (56%) et aux lettres de lecteurs (48%). En revanche, le matériel

Tableau 1.3: Le moment du choix et la difficulté de la formation de l'opinion (en %).
Votant-e-s uniquement

| Critères/catégorie | Frein à l'endettement | Taxation de l'énergie | Une Suisse sans armée | Service civil | Impôt sur les gains en capital |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|---------------|--------------------------------|
| <i>Moment du choix^a</i> | | | | | |
| Clair depuis le début | 35 | 29 | 42 | 35 | 34 |
| 4 à 6 semaines avant la votation | 10 | 9 | 9 | 9 | 9 |
| 1 à 3 semaines avant la votation | 28 | 31 | 26 | 29 | 28 |
| Quelques jours avant la votation | 17 | 18 | 16 | 17 | 19 |
| <i>Difficulté du choix^a</i> | | | | | |
| Choix plutôt facile | 72 | 62 | 81 | 72 | 65 |
| Choix plutôt difficile | 21 | 30 | 14 | 21 | 29 |

^a Le total se situe en dessous de 100%, puisque «ne sait pas» et «aucune réponse» ne sont pas indiqués dans le tableau.
© IPZ / GfS: Analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001.

publicitaire sous la forme des journaux de vote (41%), les annonces (37%) et les affiches (28%) sont moins appréciés. Comme toujours, Internet est peu utilisé (6%) et la discussion politique avec les collègues de travail est très rarement sollicitée (13%).

2. L'arrêté fédéral concernant un frein à l'endettement

2.1 La situation de départ

L'arrêté fédéral concernant un frein à l'endettement visait à mettre de l'ordre dans le ménage fédéral et en particulier à réduire l'importante dette de 108 milliards de francs. La maxime est simple: en l'espace d'un cycle conjoncturel, l'Etat ne doit pas dépenser plus qu'il n'encaisse. Ce frein à l'endettement témoignait de la volonté du Conseil fédéral d'ancrer dans la Constitution un instrument destiné à discipliner le parlement et à réfréner ses ardeurs dépensières. Il s'agissait d'empêcher à l'avenir une politique des dépenses trop généreuse, telle qu'elle avait été pratiquée dans les années 80. Toutefois, dans les situations extraordinaires telles que catastrophes naturelles ou récessions graves, le parlement pourrait décider, à la majorité, d'augmenter le plafond des dépenses. Dans la petite chambre comme dans la grande, les résultats des votes montrent que les partis bourgeois et les partis de gauche s'opposaient en bloc. Par 34 voix contre 6 au Conseil des Etats ainsi que par 127 voix contre 64 au Conseil national, le frein à l'endettement a été clairement soutenu par la majorité bourgeoise.

2.2 La perception

Environ la moitié des ayants droit au vote ne connaissait pas avec précision le contenu du frein à l'endettement. Parmi les *participant-e-s* au vote cependant, 76 pour cent ont pu en nommer les principaux points, en donnant davantage d'importance à l'équilibre entre les recettes et les dépenses qu'à la réduction de la dette. Les sondé-e-s n'ont pas mis en relation la débâcle de Swissair avec le frein à l'endettement. Une seule personne a explicitement fait le lien. Parmi les *non-participant-e-s* au vote, seul un bon tiers a pu donner des indications quant au contenu. En Suisse romande, la proportion des personnes incapables de citer un élément du contenu était un peu plus élevée qu'en Suisse alémanique.

Tableau 2.1: Frein à l'endettement – Perception des contenus

| Perception (pondérée) | Total % (n) | Mention en % des votant-e-s | Mention en % des non-votant-e-s |
|--|-------------|--------------------------------|------------------------------------|
| En rapport avec les recettes et les dépenses | 26 (258) | 43 (159) | 16 (99) |
| En rapport avec les dettes et les économies | 25 (249) | 33 (122) | 20 (127) |
| Autres | 3 (33) | 6 (20) | 2 (12) |
| Faux contenus | 2 (21) | 4 (14) | 1 (7) |
| Ne sait pas/ pas de réponse | 45 (453) | 19 (69) | 62 (385) |
| Total | 101(1014) | 105 (384) | 101 (630) |

Plusieurs contenus pouvant être mentionnés, le total des pour cent dépasse 100.
Au total, 1014 contenus ont été mentionnés par 995 personnes.
© IPZ / GIS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001.

2.3 Le profil du vote

Comme le montrent déjà les petites différences constatées dans les résultats des cantons, l'homogénéité des votant-e-s constitue le trait marquant de cette votation (Nidwald 90% d'acceptation, Jura, Genève et Tessin 75% d'acceptation). Aucune caractéristique socio-démographique n'a pu être mise en évidence, ni chez les partisans ni chez les adversaires. Seules les *variables politiques* font apparaître des différences dans le comportement de vote, dont le degré de vraisemblance est faible. C'est lors du positionnement sur l'axe gauche/droite que l'on constate la plus grande corrélation avec le oui ou le non. La gauche s'est montrée un peu moins unanime dans le refus du frein à l'endettement que le camp bourgeois. Seuls 50% des votant-e-s de l'extrême gauche ont approuvé le frein à l'endettement. L'analyse de l'affinité avec les partis confirme cette constatation. Alors que les bourgeois approuvent l'objet à 90%, à peine deux votant-e-s proches du PS sur 3 ont déposé un oui dans l'urne. Malgré le vote compact du PS au parlement, ce parti n'a donc pas tout à fait réussi à convaincre ses partisans. Les *valeurs de référence* des sondé-e-s se sont également répercutées sur le vote, bien que l'on ne puisse parler de corrélation étroite.¹

¹ A l'exception de la position par rapport à l'armée (V de Cramer = 0,25), le V de Cramer se situe entre 0,13 et 0,16.

Tableau 2.2: Frein à l'endettement – Comportement de vote d'après les critères politiques

| Critères/catégories | % oui ^a | (n) | Coefficient de corrélation ^a |
|---|--------------------|-----|---|
| Total VOX (pondéré) | 85 | 475 | |
| <i>Positionnement sur l'axe gauche/droite</i> | | | V = 0.31*** |
| Extrême gauche | (50) | 38 | |
| Gauche | 78 | 64 | |
| Centre | 89 | 194 | |
| Droite | 89 | 79 | |
| Extrême droite | (90) | 41 | |
| <i>Sympathie pour un parti</i> | | | V = 0.27*** |
| PS | 64 | 81 | |
| PDC | (87) | 37 | |
| PRD | 91 | 56 | |
| UDC | 89 | 74 | |
| Aucun parti | 91 | 97 | |

^a Pour l'interprétation des coefficients statistiques, cf. Données méthodologiques
 Les valeurs en pour cent indiquées entre parenthèses doivent être interprétées uniquement comme une tendance, en raison du nombre restreint de cas.
 © IPZ / GfS : analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001.

2.4 Les motifs du choix

L'examen des motifs qui ont conduit à l'acceptation du frein à l'endettement permet de classer les votant-e-s en trois grands groupes. 55% des *partisans* ont motivé leur choix par une réduction urgente de la dette et la nécessité d'un ménage fédéral équilibré. A peine un tiers de ceux-ci prétendaient, par leur oui, vouloir discipliner les politicien-ne-s et leur apprendre à économiser au moyen du frein à l'endettement. Finalement 26 pour cent des partisans ont trouvé que le frein à l'endettement était en général un bon instrument, et donc digne d'être soutenu. Alors qu'on ne peut quasiment pas différencier les motifs du choix en rapport avec la sympathie pour un parti, les critiques adressées aux politicien-ne-s n'ont pas été aussi virulentes en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. De même l'analyse des motifs montre que la fin de Swissair n'a pas influencé le vote.

Seuls 78 sondé-e-s ont motivé leur *non au frein à l'endettement*. Au vu de ce petit nombre, il n'est pas possible de procéder à une analyse approfondie des motifs. Nous nous sommes donc contentés de présenter les motifs cités en chiffres absolus. Au total 26 sondé-e-s ont par principe émis un avis négatif sur le frein à l'endettement, 19 craignaient une réduction des prestations dans le domaine social et 12 trouvaient que la perte de flexibilité de l'Etat était trop importante. Il est frappant de constater que la mise sous tutelle du parlement n'a été mentionnée que 4 fois, alors que c'était là un argument essentiel de la campagne des adversaires.

Tableau 2.3: Frein à l'endettement – Motifs des votant-e-s (plusieurs réponses possibles)

| Motifs du choix cités spontanément | Mention en % des sondé-e-s ^a (n) | Uniquement 1 ^{ère} mention en % (n) |
|--|--|---|
| Partisans | | |
| Généralités (important, juste, sensé) | 26 (104) | 22 (88) |
| Pour des finances stables et la réduction de la dette | 55 (220) | 44 (173) |
| Critique des politiciens et de leur politique de dépenses | 32 (126) | 19 (77) |
| <i>En rapport avec des domaines politiques</i> | | |
| (expo.02, Swissair, etc.) | 4 (15) | 2 (8) |
| Autres raisons / fausses raisons | 14 (55) | 10 (39) |
| Ne sait pas / aucune réponse | 47 (188) | 3 (12) |
| Total | 178 (708) | 100 (397) |
| Adversaires | | |
| Généralités (superflu, utopique, trop extrême) | (26) | (20) |
| Crainte de coupes dans le domaine social | (19) | (11) |
| Etat pas assez flexible | (16) | (12) |
| En rapport avec Otto Stich ou le PS | (6) | (5) |
| En rapport avec la mise sous tutelle du parlement | (4) | (2) |
| En rapport avec la faisabilité | (3) | (2) |
| Autres raisons / fausses raisons | (23) | (16) |
| Ne sait pas / aucune réponse | (34) | (10) |
| Total | (131) | (78) |
| <p>^a 2 réponses étaient possibles. Au total 397 partisans et 78 adversaires ont répondu. Vu le petit nombre d'adversaires, les motifs mentionnés doivent être traités comme des données qualitatives. Plusieurs réponses étant possibles, le total des pour cent de la première colonne dépasse 100. © IPZ / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001.</p> | | |

3. L'initiative populaire «pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail»

3.1 La situation de départ

L'initiative populaire du parti écologiste suisse «pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail» a été conçue comme point de départ d'une réforme fiscale écologique. Elle devait transférer la charge fiscale du revenu vers l'énergie pour détaxer le travail. L'imposition des agents énergétiques non renouvelables et de l'électricité d'origine hydraulique aurait dû couvrir le financement des assurances sociales ainsi que les coûts induits par un abaissement de l'âge de la retraite. L'initiative a été déposée en 1996, conjointement avec un second objet «pour une retraite à la carte dès 62 ans». Celui-ci a déjà été soumis au peuple en novembre 2000, le Conseil fédéral souhaitant une séparation

thématique du financement de l'AVS et de la réforme fiscale écologique. Le rejet de l'initiative «pour une retraite à la carte dès 62 ans» a rendu caduque l'un des objectifs d'utilisation prévu par la taxe sur l'énergie – le financement de l'abaissement de l'âge de la retraite –. Même si le Conseil fédéral confirmait alors sa volonté de maintenir une réforme fiscale écologique, tout comme le Parlement il rejetait pourtant l'initiative (Conseil national 119:65; Conseil des Etats 36:0). Le rapport avec les assurances sociales ainsi que la formulation trop vague, qui ne donne aucune indication quant à l'imposition maximale, en sont les points critiques. Parmi les partis, seuls le PSS, le PEV et le PCS ont soutenu le parti écologiste suisse. L'importante proportion de «non» (77.1%) reflète le fort soutien de l'opposition ainsi que le fait qu'aucun canton n'ait accepté cet objet.

3.2 La perception

La connaissance des contenus des initiatives a été médiocre: 54 pour cent de tous les sondé-e-s n'ont pu citer aucun des thèmes principaux. Absolument aucune indication n'a pu être donnée par deux tiers des *non votant-e-s*. 50 pour cent des *votant-e-s* ont répondu qu'il s'agissait d'un nouvel impôt et de l'imposition de l'énergie. Par contre, le rapport à l'AVS et la réduction de la consommation d'énergie n'ont joué qu'un rôle mineur. Les contenus financiers de l'objet ont nettement dominé les aspects écologiques et sociaux. Les hommes connaissaient visiblement mieux les sujets des initiatives que les femmes: 58 pour cent d'entre elles n'ont donné aucune réponse contre 37 pour cent des hommes. Les sondé-e-s sans aucune affinité avec un parti ont donné beaucoup moins de réponses quant au contenu des initiatives. Il faut souligner que même chez les sympathisant-e-s du parti écologiste suisse, presque la moitié n'ont pas été en mesure de fournir une réponse.

Tableau 3.1: Initiative «Taxer l'énergie et non le travail» – Perception des contenus

| Perception (pondérée) | Total % (n) | Mention en % des votant-e-s (n) | Mention en % des non votant-e-s (n) |
|---|-------------------|------------------------------------|--|
| <i>En rapport avec la taxation de l'énergie et non du travail, impôt sur l'électricité, le carburant</i> | 21 (208) | 31 (116) | 15 (92) |
| <i>En rapport avec un nouvel impôt en général</i> | 12 (120) | 20 (73) | 8 (47) |
| <i>En rapport avec un impôt pour l'AVS, le social</i> | 7 (69) | 12 (46) | 4 (23) |
| <i>En rapport avec une réduction de la consommation d'énergie, encouragement des énergies renouvelables</i> | 6 (59) | 9 (34) | 4 (25) |
| <i>Autres</i> | 3 (29) | 4 (15) | 2 (14) |
| <i>Ne sait pas / aucune réponse</i> | 54 (539) | 30 (110) | 69 (429) |
| Total | 103 (1025) | 106 (394) | 102 (631) |

Plusieurs contenus pouvant être mentionnés, le total des pour cent dépasse 100.

Au total, 1025 contenus ont été mentionnés par 997 personnes.

© IPZ / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001.

3.3 Le profil du vote

Ce sont essentiellement les critères politiques qui ont fortement influencé le profil du vote. Comme pour les objets concernant l'énergie de septembre 2000, les recommandations des partis ont la plupart du temps été suivies par les sympathisant-e-s. Seuls les partisans du PS se sont scindés en deux blocs à peu près égaux, ce qui reflète les avis divergents au sein du parti et la liberté de vote laissée par certaines sections cantonales. Dans les autres partis gouvernementaux, le rejet l'a emporté, de même que chez les personnes qui mentionnaient leur sympathie pour d'autres partis ou aucun. Cette évaluation est confirmée par le positionnement des interviewé-e-s sur un axe gauche/droite. Plus une personne s'est située à droite de cet axe, plus l'acceptation de l'initiative était faible. Les membres et sympathisant-e-s des organisations de protection de l'environnement et les syndicats ont approuvé l'initiative beaucoup plus nettement que les personnes pour lesquelles une affiliation n'entre pas en ligne de compte. Le nombre de voix favorables était également plus élevé chez les sondé-e-s qui approuvaient un nivellement des différences de revenu. La formation a joué un rôle dans le domaine des critères de société. Toutefois, contrairement à la votation de septembre 2000, l'initiative n'a pu obtenir de majorité dans aucune des catégories de formation. L'âge, le domicile, la position sociale ainsi que le revenu familial n'ont eu aucune influence significative. Aucune différence régionale n'a pu être constatée: ni entre la Suisse alémanique et romande ni entre les régions de montagne et de plaine.

3.4 Les motifs du choix

Abstraction faite des réponses «ne sait pas», parmi les motifs du choix cités spontanément par les partisans de l'initiative, c'est celui des économies d'énergie et des encouragements aux énergies alternatives qui a été mentionné le plus souvent (41%). 24 pour cent d'entre eux ont avancé des motifs écologiques. En revanche, l'argument toujours mis en avant par le comité d'initiative, à savoir la nécessité de garantir les assurances sociales, n'a été relevé que par 23 pour cent des partisans. Son influence sur le choix du oui a été nettement plus faible que les motifs de politique énergétique.

Du côté des *opposant-e-s à l'initiative*, les motifs prépondérants étaient d'ordre financier. Au total 55 pour cent des sondé-e-s ne voulaient pas d'un renchérissement de l'énergie, resp. étaient contre de nouveaux impôts. Elles/ils citaient ensuite des raisons négatives d'ordre général (utopique, trop compliqué). Le désavantage des centrales hydroélectriques indigènes, mis en avant par les opposant-e-s, n'a été relevé que par 9 pour cent de celles/ceux qui ont voté «non», bien que l'argument ait été présenté comme l'un des points les plus faibles de l'initiative. Même dans les régions de montagne, directement concernées, ce sont les motifs financiers qui ont déterminé les votant-e-s à rejeter l'initiative.

Tableau 3.2: Initiative «Taxer l'énergie et non le travail» – Comportement de vote d'après des critères politiques et sociaux

| Critères/catégories | % non | (n) | Coefficient de corrélation ^a |
|---|-------|-----|---|
| Total VOX (pondéré) | 77 | 433 | |
| <i>Sympathie pour un parti</i> | | | V = 0.41*** |
| PS | 43 | 79 | |
| PDC | (87) | 37 | |
| PRD | 94 | 50 | |
| UDC | 93 | 69 | |
| Autre parti | 79 | 90 | |
| Aucun parti | 77 | 96 | |
| Ne sait pas, aucune réponse | (92) | 12 | |
| <i>Positionnement sur un axe gauche/droite</i> | | | V = 0.44*** |
| Extrême gauche | (32) | 41 | |
| Gauche | 60 | 65 | |
| Centre | 86 | 175 | |
| Droite | 86 | 70 | |
| Extrême droite | (94) | 35 | |
| <i>Membre d'une organisation de protection de l'environnement</i> | | | V = 0.20*** |
| Actif / passif / concevable | 68 | 176 | |
| Non concevable | 84 | 235 | |
| <i>Membre d'un syndicat</i> | | | V = 0.19*** |
| Actif / passif / concevable | 62 | 103 | |
| Non concevable | 81 | 321 | |
| <i>Formation</i> | | | V = 0.18* |
| Ecole obligatoire | 85 | 53 | |
| Apprentissage | 79 | 204 | |
| Maturité/Ecole normale | (57) | 28 | |
| Ecole professionnelle | 83 | 52 | |
| Haute école | (76) | 42 | |
| Université | (65) | 49 | |
| <i>Préférence concernant la différence de revenu</i> | | | V = 0.15* |
| Pour d'importantes différences | (71) | 35 | |
| Pour des différences moyennes | 81 | 249 | |
| Contre les différences | 68 | 113 | |

^a Pour l'interprétation des coefficients statistiques, cf. Données méthodologiques
 Les valeurs en pour cent indiquées entre parenthèses doivent être interprétées uniquement comme une tendance, en raison du nombre restreint de cas (cf. Données méthodologiques).
 © IPZ / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001

Tableau 3.3: Initiative «Taxer l'énergie et non le travail» – Motifs des votant-e-s
(plusieurs réponses possibles)

| Motifs du choix cités spontanément | Mention en % des votant-e-s ^a (n) | Uniquement 1 ^{re} mention en % (n) |
|---|---|--|
| Partisans | | |
| <i>Economies d'énergie, promouvoir les énergies alternatives, principe du pollueur payeur</i> | 41 (36) | 29 (25) |
| <i>Pour la protection de l'environnement, motifs écologiques</i> | 24 (21) | 17 (15) |
| <i>Pour l' AVS, pour un Etat social</i> | 23 (20) | 11 (10) |
| <i>Généralités (important, sensé, bonne impulsion, etc.)</i> | 27 (24) | 19 (17) |
| <i>Autres</i> | 11 (10) | 10 (9) |
| <i>Ne sait pas, aucune réponse, fausse raison</i> | 65 (57) | 14 (12) |
| Total | 191 (168) | 100 (88) |
| Adversaires | | |
| <i>Raisons financières, contre l'imposition de l'énergie</i> | 27 (94) | 21 (72) |
| <i>Contre de nouveaux impôts, laisser faire le marché</i> | 28 (96) | 21 (71) |
| <i>Contre une imposition de l'énergie hydroélectrique</i> | 9 (32) | 6 (20) |
| <i>Ne touche pas les bons, est injuste</i> | 9 (31) | 5 (17) |
| <i>Contre la confusion entre les charges salariales accessoires // l'AVS et la redistribution</i> | 4 (14) | 2 (6) |
| <i>Généralités (utopique, trop compliqué, contre les changements)</i> | 34 (118) | 26 (89) |
| <i>Autres</i> | 12 (40) | 9 (33) |
| <i>Ne sait pas, aucune réponse, fausse raison</i> | 52 (179) | 10 (37) |
| Total | 175 (604) | 100 (345) |

^a Deux réponses étaient possibles. Au total, 88 partisans et 345 adversaires ont répondu. Plusieurs réponses étant possibles, le total des pour cent dépasse 100 dans la première colonne.
© IPZ / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001.

3.5 Arguments «pour» et «contre»

Aucun des arguments «pour» ne possédait une grande force de persuasion. La plupart des votant-e-s étaient d'accord avec l'argument de la protection de l'environnement (37%). Toutefois la cohésion dans ce domaine ne s'élève qu'à 54 pour cent. Ce qui signifie que la moitié de tous ceux qui se sont déclarés d'accord avec cet argument ont tout de même rejeté l'initiative. L'argument selon lequel l'imposition de l'énergie garantirait l'avenir de l'AVS et serait finalement tout bénéfique pour l'économie suisse a trouvé une acceptation encore plus faible.

Tous les arguments «contre» ont obtenu le soutien de la majorité des votant-e-s. L'argument selon lequel «cette initiative n'est que pure pression sur le citoyen» obtient le plus

fort taux d'approbation (62%), suivi par «on achète un chapeau sans l'essayer» (61%). Il est surprenant de constater que ces deux arguments n'ont pratiquement jamais été avancés lors des motifs de choix indiqués spontanément. L'argument selon lequel les centrales hydroélectriques seraient désavantagées dans le marché international de l'électricité en cas d'acceptation du «oui» a été soutenu par 53 pour cent des votant-e-s. Cet argument était principalement controversé dans le camp des partisans. Dans l'ensemble, les contre-arguments présentaient un haut degré de cohésion: un grand nombre de personnes qui les approuvaient ont également déposé un «non» dans l'urne.

Tableau 3.4: Initiative «Taxer l'énergie et non le travail» – Echo des arguments «pour» et «contre» auprès des votant-e-s en pour cent

| | | D'accord | Pas d'accord | Ne sait pas, aucune réponse | Cohésion ^a |
|--|-------|-----------|--------------|-----------------------------|-----------------------|
| Arguments «pour» | | | | | |
| «L'initiative taxer l'énergie et non le travail protège l'environnement, car on incite à économiser l'énergie» | total | 37 | 47 | 16 | 54 |
| | oui | 85 | 7 | 8 | |
| | non | 22 | 60 | 18 | |
| «Ce nouvel impôt sur l'énergie permet de garantir à long terme l'avenir financier de l'AVS et d'autres assurances sociales» | total | 23 | 60 | 17 | 67 |
| | oui | 66 | 19 | 15 | |
| | non | 10 | 72 | 18 | |
| «Finalement, l'imposition sur l'énergie profitera à l'économie suisse» | total | 26 | 55 | 19 | 60 |
| | oui | 66 | 16 | 18 | |
| | non | 14 | 66 | 20 | |
| Arguments «contre» | | | | | |
| «Si l'on impose les centrales hydro-électriques, elles subiront de grands désavantages sur le marché international de l'électricité» | total | 53 | 27 | 20 | 85 |
| | oui | 35 | 39 | 26 | |
| | non | 59 | 23 | 18 | |
| «Le montant maximal de l'impôt n'étant pas fixé dans l'initiative, nous achetons un chapeau sans l'essayer» | total | 61 | 22 | 17 | 91 |
| | oui | 24 | 48 | 28 | |
| | non | 73 | 13 | 14 | |
| «L'an passé, le peuple a déjà rejeté trois objets concernant l'énergie, dans ce contexte cette initiative n'est que pure pression sur le citoyen» | total | 62 | 25 | 13 | 91 |
| | oui | 24 | 62 | 14 | |
| | non | 74 | 14 | 12 | |
| Résultats en pour cent par ligne. Exemple de lecture: 37% de tous les votant-e-s étaient d'accord avec le premier argument, 47% pas d'accord et 16% n'ont pas pu se décider ou n'ont pas donné de réponse. Total des votant-e-s = 546 (pondéré) | | | | | |
| ^a Il y a cohésion de comportement lorsqu'un grand nombre de personnes qui se déclarent d'accord avec un argument «pour» (resp. contre), votent alors effectivement «oui» (resp. non). | | | | | |
| © IPZ / GIS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001. | | | | | |

4. Les initiatives populaires «pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée» et «La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix»

4.1 La situation de départ

L'initiative populaire déposée en 1999 par le «Groupe pour une Suisse sans armée» (GSsA) «pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée» demandait la suppression de l'armée sous sa forme actuelle et rejoignait par son contenu l'initiative soumise au peuple en 1989 «pour une Suisse sans armée et une politique globale de paix». En cas d'acceptation, les cours d'instruction militaire ne seraient plus autorisés, les effectifs de l'armée seraient dissous dans un délai de 10 ans, ses appareils et ses installations – autant que possible – affectés à un usage civil ou détruits. La politique de sécurité de la Suisse devait viser à réduire, en Suisse et à l'étranger, les injustices susceptibles de provoquer des conflits. Les missions de nature civile accomplies jusqu'à présent par l'armée seraient dorénavant confiées à des autorités civiles. Une participation armée à des opérations internationales en faveur de la paix serait possible, mais devrait être soumise au vote du peuple.

La seconde initiative, également déposée par le GSsA, «La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix (SCP)» demandait que le service civil offre une formation de base gratuite à chaque personne résidant en Suisse. Elle devait contribuer à désamorcer des situations de violence en Suisse et à l'étranger, au moyen d'interventions non armées et en collaboration avec des institutions de l'État, des organisations internationales, mais aussi non gouvernementales.

Sur recommandation du Conseil fédéral, les deux Chambres préconisèrent le rejet des initiatives. Le soutien aux deux objets était tout aussi faible au sein des partis gouvernementaux: seul le PS – dans les rangs duquel la recommandation de vote a été sujette à controverse – a recommandé le «oui» pour le service civil volontaire et a décidé de laisser la liberté de vote pour l'initiative «Une Suisse sans armée». Parmi les partis non gouvernementaux, seuls le parti écologiste suisse (deux fois «oui») et le PCS (oui au service civil pour la paix) se sont opposés au front uni des adversaires de l'initiative. L'effet mobilisateur de la campagne a été nettement plus faible qu'en 1989 tant il est vrai que s'ils étaient encore 68,6 pour cent à se déplacer aux urnes en 1989, 62,5 des ayants droit au vote se sont abstenus le 2 décembre 2001. Question: pourquoi «l'abattage de la vache sacrée qu'est l'armée», encore très controversé à l'époque (1989), n'a-t-il rencontré qu'une si faible résonance en 2001?

4.2 La perception

D'emblée il faut relever que les deux initiatives sont très proches, tant en ce qui concerne le profil de vote que la perception: ainsi une majorité des votant-e-s opposé-e-s à la

suppression de l'armée ont également voté contre le service civil pour la paix (88%). En revanche, celui qui était favorable au service civil votait aussi majoritairement en faveur de la suppression de l'armée (66%). Les différences étant minimes entre le profil de vote et la perception des deux initiatives, cette analyse n'entrera dans le détail des données statistiques de l'initiative du service civil pour la paix que là où celle-ci diffère sensiblement de l'initiative pour une Suisse sans armée.

Plus d'un quart des interviewé-e-s ignorait les enjeux de l'initiative pour une Suisse sans armée. S'agissant du service civil pour la paix, ils étaient même moins de la moitié à pouvoir donner la moindre indication sur son contenu. On est tenté de croire que l'initiative pour une Suisse sans armée a exercé une fonction de « locomotive », avec pour résultat que la plupart de ceux qui y étaient opposés ont également voté contre le service civil.

Tableau 4.1: Initiative pour une Suisse sans armée et initiative pour un service civil pour la paix – Perception des contenus

| Perception (pondérée) | Total % (n) | Mention en % des votant-e-s (n) | Mention en % des non votant-e-s (n) |
|---|-------------------|---------------------------------|-------------------------------------|
| Suisse sans armée | | | |
| <i>En rapport avec la suppression de l'armée</i> | 60 (599) | 73 (273) | 52 (324) |
| <i>En rapport avec la suppression partielle</i> | 7 (73) | 9 (33) | 6 (40) |
| <i>Autres / généralités</i> | 6 (57) | 8 (31) | 4 (26) |
| <i>Ne sait pas / aucune réponse</i> | 28 (275) | 10 (38) | 38 (235) |
| Total | 100 (1004) | 101 (375) | 100 (625) |
| Service civil pour la paix | | | |
| <i>En rapport avec le service civil</i> | 18 (177) | 24 (87) | 14 (87) |
| <i>En rapport avec une alternative à l'armée</i> | 13 (129) | 22 (81) | 8 (47) |
| <i>En rapport avec un service civil à l'étranger</i> | 11 (110) | 19 (71) | 7 (42) |
| <i>Autres</i> | 7 (67) | 11 (40) | 4 (26) |
| <i>Ne sait pas / aucune réponse</i> | 54 (544) | 30 (112) | 69 (428) |
| Total | 103 (1027) | 105 (391) | 101 (630) |
| Plusieurs réponses étant possibles, le total des pour cent dépasse 100. Au total, 1000 sondé-e-s ont donné 1004 réponses (initiative pour une Suisse sans armée) resp. 998 sondé-e-s ont donné 1027 réponses (initiative service civil pour la paix). © IPZ / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001. | | | |

4.3 Le profil du vote

Au regard du résultat sans équivoque et par conséquent du faible nombre de données concernant les partisans, la plupart des constatations doivent être interprétées avec la plus grande prudence. En outre, le profil du vote de l'initiative pour une Suisse sans armée a été comparé à celui de 1989. Même si certaines conditions préalables, telles que la campagne électorale (nettement moins intensive) et les recommandations des partis, n'étaient naturellement pas identiques dans les deux cas. En outre, il faut considérer le fait que les questions et les catégorisations ne coïncident pas toujours.

Comme en 1989 déjà, le fossé entre adversaires et partisans de l'armée correspondait aux lignes de conflit politiques – mais se révélait toutefois moins profond qu'il y a 12 ans. Dans le camp de droite, la part des personnes qui ont voté «non» s'est modifiée imperceptiblement et est restée élevée (aux alentours de 90 pour cent). Toutefois, cette fois, il manquait aux auteurs de l'initiative les voix favorables du centre et en particulier celles de la gauche, de même que celles des personnes qui ne sont liées à aucun parti. Chez ces derniers, le transfert des voix a été plus important que dans le camp de droite. Cette circonstance a certainement été la grande responsable du «non» très net aux revendications des opposant-e-s à l'armée qui, en 1989, pouvaient encore triompher suite à la part étonnamment élevée de «oui».

L'analyse des critères socio-démographiques présente une image identique, aux contours pourtant moins nets. La part importante de celles/ceux qui ont voté «non» parmi la génération de la seconde guerre mondiale est restée pratiquement inchangée. Les sondés en âge de faire du service actif ont, cette fois, voté nettement contre l'initiative, alors que les mêmes y étaient encore favorables à plus de 60 pour cent en 1989. Au regard de ces différences qui sautent aux yeux par rapport à 1989, on peut – mêmes si les chiffres incitent à la prudence – parler d'un véritable raz de marée.

Comme on pouvait s'y attendre, le résultat de l'initiative sur le service civil pour la paix est presque identique, parfois même un peu plus accentué: les critères politiques présentent les chiffres de corrélation les plus élevés. Contrairement à l'initiative pour une Suisse sans armée, nous pouvons ici reconnaître les contours du profil de vote en observant le critère de la langue. La Suisse latine a voté moins souvent «non» que la Suisse allemande. Malgré cela, il ne se dégage pratiquement nulle part (exception faite de la gauche et du PS) une majorité en faveur de l'initiative.

Si l'on compare les préférences de valeur des sondé-e-s avec le choix de leur vote, on obtient – sans surprise – un rapport très net entre l'attitude envers l'armée suisse et le choix de vote. S'agissant de l'initiative pour une Suisse sans armée, les partisans d'une armée forte – qui représentent presque la moitié des interviewé-e-s de l'échantillonnage (49%) – ont été plus de 90 pour cent à glisser un «non» dans l'urne. En revanche, parmi celles/ceux qui se sont exprimé-e-s pour une Suisse sans armée ou pour une armée faible (15% de tous les sondé-e-s), 84 pour cent ont soutenu l'initiative. Dans le groupe aux valeurs de référence mitigées – tout de même un tiers des sondé-e-s et certainement les plus prédestiné-e-s à faire figure de votant-e-s revanchard-e-s – une majorité écrasante (87%) s'est exprimée contre cette initiative.

Si l'on considère l'évolution de ces dernières années en ce qui concerne l'attitude par rapport à l'armée, on se rend compte qu'un «non» très net se dessinait déjà bien avant. Au cours des années, le nombre d'adversaires «purs et durs» de l'armée (valeur 5 et 6) a diminué de 25 à 18 pour cent. Lors du sondage du dernier week-end avant la votation, ce pourcentage s'élevait à peine encore à 15 pour cent. Voilà qui concorde avec le résultat de la votation: déduction faite des faux motifs (voir tableau 4.5), la part pondérée de «oui» ne s'élève plus qu'à 17,6 pour cent – donc exactement la moyenne des adversaires «purs et durs» de l'armée, telle qu'elle a été calculée pour les 9 derniers week-end. Un pourcentage plus élevé de «oui» n'aurait été possible qu'avec l'aide de voix revanchardes issues du camp des valeurs de référence mitigées. Elles firent pourtant défaut.

Tableau 4.2: Les initiatives sur l'armée – Comportement de vote d'après les critères politiques et sociaux

| Critères/catégories | Une Suisse sans armée % non (n) | Ecart par rapport à 1989* (en points pour cent) | Service civil % non (n)* | Coefficient de corrélation d'après le V de Cramer (entre parenthèses pour SCP) ^a |
|--|---------------------------------|---|--------------------------|---|
| Total VOX (pondéré) | 78 (493) | +14 | 77 (428) | |
| <i>Sympathie pour un parti</i> | | | | 0.38*** (0.41***) |
| PS | 46 (84) | +10 | 43 (74) | |
| PDC | (90) (39) | +6 | (91) (32) | |
| PRD | 93 (59) | +1 | 92 (52) | |
| UDC | 93 (73) | +2 | 93 (70) | |
| Aucune affinité avec un parti | 76 (118) | +15 | 83 (98) | |
| Autres partis | 80 (100) | +38 | 73 (86) | |
| Ne sait pas / aucune réponse | (85) (20) | +27 | (80) (15) | |
| <i>Positionnement sur un axe gauche/droite</i> | | | | 0.44*** (0.50***) |
| Extrême gauche | (36) (42) | +10 | (29) (35) | |
| Gauche | 53 (68) | +14 | 49 (60) | |
| Centre | 86 (199) | +10 | 89 (173) | |
| Droite | 90 (79) | +8 | 86 (72) | |
| Extrême droite | (90) (41) | +/-0 | (91) (35) | |
| <i>Age*</i> | | | | 0.24*** (0.16*) |
| 18–29 ans | (63) (38) | +24 | (71) (31) | |
| 30–39 ans | 69 (80) | +20 | 70 (70) | |
| 40–49 ans | 67 (91) | -1 | 71 (82) | |
| 50–59 ans | 79 (85) | +7 | 73 (71) | |
| 60–69 ans | 89 (90) | +2 | 85 (81) | |
| Plus de 70 ans | 89 (109) | +4 | 85 (94) | |
| <i>Formation</i> | | | | 0.14** (0.12*) |
| Formation universitaire | 62 (52) | +20 | (62) (45) | |
| Aucune formation universitaire | 80 (434) | +14 | 79 (378) | |
| <i>Attitude par rapport à l'armée</i> | | | | 0.65*** (0.54***) |
| Pour une armée forte | 91 (283) | | 93 (239) | |
| Valeur de référence mitigée | 87 (127) | | 74 (115) | |
| Armée faible / pas d'armée | 16 (77) | | 29 (69) | |
| Ne sait pas / aucune réponse | (67) (6) | | (50) (6) | |
| <i>Age du service actif* (hommes)</i> | | | | 0.23*** (0.16*) |
| Service actif (19–42 ans) | 65 (82) | +29 | 69 (70) | |
| Plus de 42 ans | 85 (183) | +13 | 83 (167) | |
| <i>Confession</i> | | | | 0.17* (0.2**) |
| Protestant | 82 (221) | +18 | 82 (195) | |
| Catholique | 75 (180) | +6 | 75 (158) | |
| Sans confession | 65 (55) | +38 | (63) (46) | |

^a Pour l'interprétation des coefficients statistiques, cf. Données méthodologiques.

* Dans la colonne «écart par rapport à 1989», on indique en points pour cent la différence de la part de «non», déterminée par rapport à l'initiative pour la suppression de l'armée en 1989. Cet écart concerne uniquement l'initiative pour une Suisse sans armée, dont le contenu est très semblable à celle de 1989, et non pas le service civil pour la paix. Pour l'initiative «Pour une suisse sans armée et une politique globale de la paix» voir: Longchamp Claude (1989): analyse des votations fédérales du 26 novembre 1989, VOX no 38.

* En 1989, il fallait avoir 20 ans pour voter. C'est pourquoi cette catégorie englobe les 20–29 ans.

* En 1989 (armée 61), le recrutement se faisait à 19 ans, l'école de recrues à 20 et le service actif durait jusqu'à 32 ans. Ensuite le soldat servait jusqu'à 42 ans dans la catégorie «Landwehr» et jusqu'à 50 ans dans la catégorie «Landsturm». Aujourd'hui (armée 95), le service actif dure jusqu'à 42 ans, ensuite le soldat quitte l'armée. En conséquence, en 1989, la catégorie «service actif» comprenait les catégories d'âge jusqu'à 32 ans. Dans la présente analyse, la même catégorie englobe toutes les catégories d'âge jusqu'à 42 ans. Les valeurs en pour cent indiquées entre parenthèses doivent être interprétées uniquement comme une tendance, en raison du nombre restreint de cas (cf. Données méthodologiques)

© IPZ / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001.

Tableau 4.3: Attitude par rapport à l'armée – Evolution

| Catégories – Nombre de réponses en % | Valeur 1 (armée forte) | Valeur 2 | Valeur 3 | Valeur 4 | Valeur 5 | Valeur 6 (pas d'armée) |
|---|------------------------------|----------|----------|----------|----------|------------------------------|
| Moyenne des 17 week-end de votation (août 1993 à novembre 1998) | 23 | 16 | 23 | 11 | 9 | 16 |
| Moyenne des 9 week-end de votation (février 1999 à juin 2001) | 27 | 14 | 28 | 10 | 6 | 12 |
| Votation du 2 décembre 2001 | 31 | 18 | 24 | 6 | 4 | 11 |
| La question posée était la suivante: «Souhaitez-vous une Suisse avec une armée forte ou une Suisse sans armée ?» Les interviewé-e-s avaient dès lors la possibilité de classer leur préférence sur une échelle allant de 1 (armée forte) à 6 (pas d'armée). © IPZ / GIS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001. | | | | | | |

N'est-il vraiment pas possible de briser un tabou deux fois, selon l'avertissement d'Andreas Gross avant son départ du GSsA, ou alors les adversaires de l'armée ont-ils été incapables de mobiliser suffisamment leurs sympathisants ? Il y a sans doute du vrai dans les deux raisons. Lorsque l'on analyse² les deux critères «affinité avec un parti» et «positionnement sur l'axe gauche/droite» en rapport avec la participation et le pourcentage de «oui», on se rend compte que la participation a diminué le plus fortement là où en 1989 les adversaires de l'armée avaient réussi leur plus grande percée dans la phalange des partisans de l'armée: parmi les votant-e-s sans affinité de parti et dans le camp de gauche. Si l'on combine ces constatations avec les déductions susmentionnées – selon lesquelles le pourcentage de «oui» a également reculé parmi la gauche et les sans parti – on en arrive à la conclusion que la réunion des deux facteurs – mobilisation et modification du comportement de vote – est responsable de ce résultat sans équivoque. Ce 2 décembre 2001, les briseurs de tabous issus des rangs de la gauche et, principalement, de celles/ceux qui ne sont lié-e-s à aucun parti, soit ne sont pas allés voter, soit ont déposé majoritairement un «non» dans l'urne. Ces deux facteurs ont eu un effet doublement négatif sur le pourcentage de «oui».

4.4 Les motifs du choix

Un coup d'oeil sur les motifs du choix montre que pour une nette majorité de la population, une Suisse sans armée est inimaginable. Pour 79 pour cent des adversaires de l'initiative (première mention, en 1989, ils étaient 81% au total), posséder sa propre

² Les différences entre les proportions de «non» de 2001 et de 1989 sont encore plus élevées dans certaines catégories de critères (avant tout l'âge) que pour les variables politiques «affinité de parti» et «positionnement sur un axe gauche/droite». Si l'on teste en une régression logistique les variables significatives bivalentes contenues dans le tableau 4.2 (exception faite de l'attitude par rapport à l'armée) quant à leur influence sur le choix du vote, on constate que les critères politiques «positionnement sur un axe gauche/droite» et «affinité avec un parti» (il est vrai sans la catégorie résiduelle «pas d'affinité avec un parti» et «autres partis») présentent les plus importants coefficients de régression ou d'effets (comparables entre eux). Ce test à l'aide d'un modèle multivarié laisse supposer que l'influence sur le comportement de vote est moins marquée pour les critères sociaux (âge, etc.) que pour les critères politiques. C'est pourquoi, dans l'analyse des différences par rapport à 1989, nous avons porté notre attention sur les critères politiques.

Tableau 4.4: Initiatives en vue de supprimer l'armée en 1989 et 2001 – Participation et proportion de «oui»

| Critères/catégories | Proportion de «oui» 2001 en % ^a | Proportion de «oui» 1989 en % ^a | 2001 Participation en points pour cent au-dessus et en dessous de la moyenne | 1989 Participation en points pour cent au-dessus et en dessous de la moyenne |
|--|--|--|--|--|
| <i>Affinité avec un parti</i> | | | | |
| PS | 42 | 20 | +11 | +7 |
| Aucune affinité | 25 | 45 | -14 | -7 |
| PDC | 4 | 4 | +17 | +10 |
| PRD | 4 | 3 | +16 | +13 |
| UDC | 5 | 1 | +14 | +11 |
| <i>Axe gauche/droite</i> | | | | |
| Gauche | 30 | 29 | -3 | +3 |
| Centre | 25 | 20 | +8 | +1 |
| Extrême gauche | 25 | 23 | +19 | +11 |
| Droite | 7 | 8 | +15 | +4 |
| Extrême droite | 4 | 2 | +23 | +11 |
| <p>Dans les colonnes «Proportion de «oui» 2001 resp. 1989», on indique le chiffre global de voix favorables. Exemple: 42 pour cent des «oui» en 2001 provenaient des sympathisant-e-s du PS. En 1989, ce pourcentage ne s'élevait qu'à 20 pour cent. Les colonnes «Participation en points pour cent au-dessus et en dessous de la moyenne» indique l'écart de la participation en points pour cent par rapport à la participation moyenne (1989: 68,6%; 2001: 37,4%). © IPZ / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001.</p> | | | | |

armée est une absolue nécessité. Pour les partisans de l'armée, les autres arguments jouaient un rôle absolument secondaire.

La motivation des partisans de l'initiative a été moins explicite. Comme pour les motifs «contre», la critique fondamentale a prédominé chez les motifs «pour», ici toutefois dans un ordre inverse: la raison mentionnée le plus souvent pour un choix de vote positif concernait une critique générale de l'armée. Puis vient déjà la catégorie «faux motifs» (première mention). Presque un cinquième de celles/ceux qui ont déposé un «oui» dans l'urne pensaient qu'ils l'avaient fait en faveur de l'armée (et donc contre sa suppression). De manière paradoxale, les partisans de l'armée ont donc empêché une plus grande calamité encore pour ses opposant-e-s. Seuls 15 pour cent des partisans ont indiqué comme motif le changement de situation sur le plan de la sécurité et seulement 9 pour cent ont nommé explicitement des motifs pacifistes (première mention).

La menace d'attentats terroristes, telle qu'elle était ressentie dans l'inconscient collectif d'un public choqué après les événements du 11 septembre, a servi d'argument aux deux camps pour défendre leur point de vue respectif. Même l'armée la plus sophistiquée n'est pas à l'abri de telles attaques ont argumenté les partisans alors que les adversaires relevaient la nécessité d'une autodéfense en invoquant l'argument de la situation politique tendue sur le plan mondial. Apparemment, cet argument n'a trouvé aucun écho dans les deux camps: seules 20 motivations pour le «non» sur un total de 630 se référaient au 11 septembre. Aucun des partisans n'en a fait de même. Certes on ne peut exclure par

exemple que le motif «nécessité d'avoir une armée» dissimule le besoin accru de sécurité au regard de la tension mondiale ; de même, à de rares exceptions près, les événements actuels n'ont pas explicitement été cités comme motif du choix.

Nous constatons un «non» nettement plus diversifié pour l'initiative sur le service civil. Les adversaires ne se sont pas opposés au noble objectif de l'initiative, comme le montre la prise de position du Conseil fédéral, mais aux moyens employés à cet effet: 33 pour cent des participants (première mention) pensaient que le service civil pour la paix était inutile, pas assez réfléchi ou trop coûteux. Le reste des motifs négatifs englobe des propos négatifs d'ordre général, des raisons tactiques de même que la suppression de l'armée. Dans le camp des partisans, les arguments suivants ont été cités le plus souvent (première mention): la solidarité (28%), des généralités (27%) ainsi qu'une critique générale de l'armée (21%).

4.5 Arguments «pour» et «contre»

Ce qui apparaissait déjà à l'analyse des motifs du vote se confirme à l'évaluation des arguments «pour» ou «contre» utilisés pendant la campagne: il est actuellement impossible de faire abstraction de l'armée en tant qu'institution. 78 pour cent des inter-

Tableau 4.5: Initiative pour une Suisse sans armée – Motifs (plusieurs réponses possibles)

| Motifs du choix cités spontanément | Mention en % des votant-e-s ^a (n) | Uniquement 1 ^{ère} mention en % (n) |
|---|---|---|
| Partisans | | |
| <i>Critiques envers l'armée, économies dans l'armée</i> | 60 (72) | 41 (49) |
| <i>En rapport avec des changements dans la sécurité</i> | 26 (31) | 15 (18) |
| <i>Faux motifs</i> | 26 (31) | 19 (23) |
| <i>En rapport avec le pacifisme</i> | 14 (17) | 9 (11) |
| <i>Autres (recommandation du parti, raisons tactiques)</i> | 13 (16) | 8 (9) |
| <i>Ne sait pas / aucune réponse</i> | 36 (45) | 3 (5) |
| Total | 184 (224) | 100 (122) |
| Adversaires | | |
| <i>Nécessité d'avoir une armée</i> | 99 (366) | 79 (292) |
| <i>Nécessité d'avoir une armée en général</i> | 78 (288) | 64 (234) |
| <i>Nécessité d'avoir une armée pour la Suisse</i> | 21 (78) | 16 (58) |
| <i>Places de travail/économie</i> | 6 (23) | 3 (11) |
| <i>En rapport avec la situation mondiale actuelle/11septembre</i> | 5 (20) | 3 (10) |
| <i>Autres (recommandation du parti, raisons tactiques)</i> | 9 (35) | 6 (22) |
| <i>Ne sait pas / aucune réponse</i> | 30 (112) | 2 (6) |
| Total | 170 (630) | 100 (371) |

^a Au total, 122 sondé-e-s ont fait des déclarations sur des motifs «pour» et 371 sur des motifs «contre». Plusieurs réponses étant possibles, le total des pour cent dépasse 100 dans la première colonne.

Le tableau comprend toujours les motifs cités le plus souvent pour le «oui» resp. pour le «non».

© IPZ / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001.

Table 4.6: Service civil pour la paix – Motifs (plusieurs réponses possibles)

| Motifs du choix cités spontanément | Mention en % des votant-e-s ^a (n) | Uniquement 1 ^{ère} mention en % (n) |
|---|---|---|
| Partisans | | |
| <i>Critiques envers l'armée, économies dans l'armée</i> | 24 (27) | 21 (24) |
| <i>En rapport avec une modification de la situation de sécurité</i> | 7 (8) | 6 (7) |
| <i>Solidarité, image, créer la paix civile</i> | 42 (47) | 28 (32) |
| <i>Généralités</i> | 35 (39) | 27 (30) |
| <i>Ne sait pas / aucune réponse</i> | 50 (57) | 6 (7) |
| Total | 174 (196) | 100 (113) |
| Adversaires | | |
| <i>Inutile, coûteux, irréfléchi</i> | 465 (140) | 33 (105) |
| <i>Est inutile</i> | 11 (34) | 9 (29) |
| <i>Déjà assez d'organisations pour la paix</i> | 12 (38) | 10 (31) |
| <i>Généralités négatives (utopique, etc.)</i> | 34 (106) | 14 (45) |
| <i>Contre les interventions à l'étranger</i> | 18 (56) | 13 (41) |
| <i>Contre la suppression de l'armée</i> | 16 (50) | 15 (47) |
| <i>Ne sait pas / aucune réponse</i> | 44 (137) | 10 (31) |
| Total | 173 (545) | 100 (315) |

^a Au total, 113 personnes se sont exprimées sur des motifs «pour» et 315 sur des motifs «contre». Plusieurs réponses étant possibles, le total des pour cent dépasse 100 dans la première colonne.
Le tableau comprend toujours les motifs cités le plus souvent pour le «oui» resp. pour le «non».
© IPZ / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001.

viewé-e-s ont approuvé le *contre-argument* qui prônait la nécessité d'une armée de défense. En outre, cet argument recueille la plus importante cohésion de comportement: 92 pour cent des personnes qui se sont déclarées d'accord avec ce contre-argument ont également répondu «non» lors du vote à la question concernant la suppression de l'armée. Le contre-argument de la nécessité d'une armée en cas de catastrophe naturelle a rencontré une acceptation encore plus importante, toutefois la cohésion de comportement est plus faible. Il s'agit là d'ailleurs plutôt d'un argument qui trahit un embarras: preuve en est la mention du motif: rares ont été les personnes (2% de la première mention) à faire référence à l'aide en cas de catastrophe. A l'aide du contre-motif selon lequel l'armée suisse a déjà subi suffisamment de réformes, les adversaires de l'initiative ont essayé de mettre de leur côté les votant-e-s revanchard-e-s, si nombreux en 1989. En vérité, ces voix revanchardes ont fait défaut cette fois-ci, mais le mérite n'en revient pas à l'argument concernant la réforme: seuls 59 pour cent des sondé-e-s ont approuvé ce dernier, alors que 15 pour cent ne s'étaient encore forgé aucune opinion à ce sujet.

De manière étonnante, plus de la moitié des interviewé-e-s étaient pourtant d'accord avec l'*argument «pour»* selon lequel la Suisse est actuellement menacée par des dangers auxquels on ne peut répondre par des moyens militaires (seules 35 pour cent des personnes qui ont voté «non» n'étaient pas d'accord). Ce résultat montre que, même pour une grande proportion de celles/ceux qui ont voté «non», l'armée n'est plus à la hauteur de

Tableau 4.7: Initiative pour une Suisse sans armée – Echo des arguments «pour» et «contre» auprès des votant-e-s en pour cent

| | | D'accord | Pas d'accord | Ne sait pas | Cohésion ^a |
|--|-------|-----------|--------------|-------------|-----------------------|
| Arguments «pour» | | | | | |
| «La Suisse devrait fournir une contribution plus importante aux efforts de paix» | total | 37 | 50 | 12 | 39 |
| | oui | 66 | 25 | 8 | |
| | non | 29 | 50 | 13 | |
| «Aujourd'hui la Suisse est menacée par des dangers auxquels on ne peut répondre par des moyens militaires» | total | 51 | 32 | 16 | 31 |
| | oui | 72 | 22 | 6 | |
| | non | 46 | 35 | 19 | |
| «En supprimant l'armée, il est possible d'économiser des impôts ou utiliser cet argent plus judicieusement» | total | 26 | 64 | 10 | 58 |
| | oui | 68 | 24 | 8 | |
| | non | 14 | 75 | 11 | |
| Arguments «contre» | | | | | |
| «La Suisse a besoin d'une armée, afin que nous puissions toujours défendre notre pays militairement» | total | 78 | 18 | 4 | 92 |
| | oui | 28 | 64 | 8 | |
| | non | 92 | 5 | 3 | |
| «La Suisse a besoin d'une armée, parce qu'en cas de catastrophe ou autres, elle nécessite des groupes d'intervention en suffisance» | total | 81 | 15 | 3 | 87 |
| | oui | 47 | 45 | 8 | |
| | non | 91 | 7 | 2 | |
| «Avec les dernières réformes, l'armée suisse s'est déjà assez adaptée aux nouveaux défis» | total | 59 | 25 | 15 | 89 |
| | oui | 30 | 54 | 17 | |
| | non | 68 | 17 | 15 | |
| Résultats en pour cent par ligne. Exemple de lecture: 37% de tous les votant-e-s étaient d'accord avec le premier argument, 50% pas d'accord et 12% n'ont pas pu se décider ou n'ont pas donné de réponse. Total des votant-e-s = 546 (pondéré) | | | | | |
| ^a Il y a cohésion de comportement lorsqu'un grand nombre de personnes qui se déclarent d'accord avec un argument «pour» (resp. contre), votent alors effectivement «oui» (resp. non). | | | | | |
| © IPZ / GIS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001. | | | | | |

tous les dangers extérieurs ou que plus rien ne justifie sa nécessité, mais qu'elle possède bien plus une valeur traditionnelle en soi. Cette contradiction insoluble entre un «oui» à l'armée pour la défense militaire du territoire et un «non» à la capacité de repousser *toutes* les attaques ennemies ne saurait s'expliquer autrement. Selon le point de vue de ses adversaires comme de ses partisans, l'armée n'offre plus une protection contre tous les dangers extérieurs, mais à tout le moins contre certains d'entre eux. Elle peut aussi servir – en tant que point de cristallisation d'une identification traditionnelle – à la construction de l'identité collective, ce qui, aux yeux de ses partisans, justifie donc son existence, qui ne se mesure pas uniquement à l'importance de son potentiel de défense. On ne peut le prouver à l'aide des présentes données, mais on peut à tout le moins le supposer. Toutefois, cet argument avait une influence insignifiante sur le choix du vote. Moins d'un tiers des personnes qui se sont déclarées d'accord avec cet argument ont également voté «oui» à la suppression de l'armée. Les autres arguments «pour» n'ont pas trouvé un grand écho auprès des interviewé-e-s: seuls 26 pour cent des sondé-e-s ont approuvé l'argument des économies et seuls 37 pour cent se sont déclarés d'accord avec l'argument d'une contribution plus importante de la Suisse à la promotion civile de la paix.

5. L'initiative populaire «pour un impôt sur les gains en capital»

5.1 La situation de départ

Portant un regard sur les années 90, caractérisées avant tout par la récession, le chômage, les déficits élevés de l'Etat, mais aussi par d'importants gains boursiers, l'Union syndicale suisse lançait l'initiative «pour un impôt sur les gains en capital». Déposée en novembre 1999, celle-ci exigeait l'imposition des gains en capital des personnes privées, réalisés sur la fortune mobilière. Les gains en capital devaient être imposés à un taux uniforme et proportionnel d'au moins 20 pour cent. Les pertes en capital auraient pu être déduites des gains en capital dans les deux ans. Pour les auteurs de l'initiative, il s'agissait avant tout de combler une lacune dans le système fiscal suisse et d'instaurer davantage de justice fiscale.

Le Conseil fédéral et le parlement ont rejeté cette initiative sans contre-projet. Au Conseil national, le rejet a été signifié par 120 voix contre 65, au Conseil des Etats, par 35 voix contre 6.

L'initiative était soutenue par les partis de gauche, les syndicats et les milieux alternatifs. Les partis bourgeois s'y sont opposés en bloc et l'ont combattue en invoquant essentiellement la collision avec l'impôt sur la fortune, une charge administrative élevée pour un rendement minime ainsi qu'un affaiblissement général de la place économique suisse. L'initiative a été rejetée clairement par 65,9 pour cent des votant-e-s.

5.2 La perception

82 pour cent des *participant-e-s* au vote ont réussi à mentionner les points principaux de l'initiative. Chez les *non-participant-e-s*, seuls 45 pour cent y sont parvenus. Une des revendications essentielles du comité d'initiative, à savoir instaurer davantage de justice dans notre système fiscal, a été presque entièrement passée sous silence aussi bien chez les *participant-e-s* que chez les *non-participant-e-s*. Il est frappant de constater qu'à peine un cinquième des votant-e-s connaissait mal le contenu de l'initiative. La majorité des ayants droit au vote qui ont boudé les urnes n'ont pu fournir aucune indication quant au contenu de l'impôt sur les gains en capital.

La perception de l'initiative ne présentait guère de variations. On n'a relevé aucune différence entre les régions linguistiques. Même partisans et adversaires ne se distinguaient guère dans l'analyse de la perception de l'impôt sur les gains en capital.

Tableau 5.1: Impôt sur les gains en capital – Perception des contenus

| Perception (pondérée) | Total % (n) | Mention en % des votant-e-s (n) | Mention en % des non-votant-e-s (n) |
|---|-------------------|------------------------------------|--|
| <i>En rapport avec les actions, les gains boursiers, le capital</i> | 47 (466) | 67 (251) | 35 (215) |
| <i>En rapport avec de nouveaux impôts, la quotité, l'impôt sur la fortune</i> | 9 (91) | 11 (41) | 8 (50) |
| <i>En rapport avec la justice, les riches</i> | 3 (25) | 4 (14) | 2 (11) |
| <i>Autres</i> | 2 (23) | 4 (13) | 2 (10) |
| <i>Ne sait pas / aucune réponse</i> | 41 (410) | 18 (66) | 55 (344) |
| Total | 102 (1015) | 104 (385) | 102 (630) |

Plusieurs contenus pouvant être mentionnés, le total des pour cent dépasse 100.
 Au total, 1015 contenus ont été mentionnés par 996 personnes.
 © IPZ / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001.

5.3 Le profil du vote

Les résultats du sondage soulignent la nette opposition entre la gauche et la droite, laquelle s'était déjà manifestée lors des votes au Conseil national et au Conseil des Etats. En dehors du traditionnel électorat de gauche, l'initiative n'a pas bénéficié d'un grand soutien. Parmi les votant-e-s qui se situent politiquement au centre ou à droite, les trois-quarts ont rejeté l'initiative. Au niveau des partis politiques, le PS, avec sa faible proportion de non, s'est retrouvé complètement isolé. Les partisans des trois partis gouvernementaux bourgeois ont en partie rejeté massivement l'initiative. L'analyse des valeurs de référence confirme également cette opposition gauche-droite. Ainsi, par exemple, c'est auprès des votant-e-s qui approuvent le nivellement des différences de revenu que l'initiative a rencontré le plus large soutien. Ceux/celles qui font confiance au gouvernement l'ont plutôt rejetée. Ce qui étonne, c'est que la hauteur du revenu familial n'ait pas notablement influencé le vote. Cependant les votant-e-s qui habitent une maison individuelle et/ou possèdent des immeubles ont été plus nombreux/ses à rejeter l'impôt sur les gains en capital.

Par contre, les autres critères sociaux comme le sexe, l'âge, la formation, la langue, le domicile et la confession n'ont eu aucune influence sur le vote.

Tableau 5.2: Impôt sur les gains en capital – Comportement de vote d'après les critères politiques et sociaux

| Critères/catégories | % non ^a | (n) | Coefficient de corrélation ^a |
|---|--------------------|-----|---|
| Total VOX (pondéré) | 66 | 451 | |
| <i>Positionnement sur l'axe gauche/droite</i> | | | V = 0.41*** |
| Extrême gauche | (26) | 42 | |
| Gauche | 37 | 68 | |
| Centre | 75 | 175 | |
| Droite | 74 | 74 | |
| Extrême droite | (86) | 37 | |
| <i>Sympathie pour un parti</i> | | | V = 0.42*** |
| PS | 25 | 81 | |
| PRD | 85 | 53 | |
| PDC | (79) | 34 | |
| UDC | 80 | 69 | |
| Autre parti | 69 | 91 | |
| Sans parti | 69 | 107 | |
| Ne sait pas / aucune réponse | (80) | 15 | |
| <i>Différences de revenu</i> | | | V = 0.20*** |
| Pour de grandes différences de revenu | (66) | 38 | |
| Pour de moyennes différences de revenu | 73 | 256 | |
| Contre les différences de revenu | 51 | 116 | |
| <i>Confiance dans le gouvernement</i> | | | V = 0.16** |
| Confiance | 71 | 264 | |
| Méfiance | 54 | 114 | |
| <i>Relation à la propriété</i> | | | V = 0.15** |
| Propriété | 72 | 247 | |
| Location / bail | 59 | 193 | |
| <i>Relation au logement</i> | | | V = 0.13** |
| Maison individuelle | 72 | 228 | |
| Immeuble collectif | 57 | 219 | |

^a Pour l'interprétation des coefficients statistiques, cf. Données méthodologiques
 Les valeurs en pour cent indiquées entre parenthèses doivent être interprétées uniquement comme une tendance, en raison du nombre restreint de cas.
 © IPZ / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001.

Une charge fiscale élevée, tant au niveau cantonal que communal, a joué en faveur de l'impôt sur les gains en capital. Là où les impôts sont élevés, il existe en général aussi une plus grande disposition à verser davantage d'argent à l'Etat. On constate que dans les cantons dont la quotité d'impôt est élevée, les valeurs de référence de la population sont plus à gauche. C'est ainsi que dans ces cantons, les aspirations de la population pour une Suisse ouverte, l'égalité entre hommes et femmes ainsi qu'entre Suisses et étrangers, le transfert de compétences des cantons vers la Confédération sont plus fortes que dans les cantons où la charge fiscale est peu élevée.

Tableau 5.3: Impôt sur les gains en capital – Acceptation et charge fiscale cantonale

| Particularité des cantons (communes) ^a | Charge fiscale élevée ^b | Charge fiscale faible | Coefficient de corrélation ^d |
|---|------------------------------------|-------------------------|---|
| | | | V = 0,46 |
| Très forte proportion de oui (>36%)^c | 5 BE,FR,BS,NE,JU (27) | 1 SO | (1) (V = 0,57) |
| Forte proportion de oui (32–36%) | 4 AR,SG,GE,VD (13) | 3 ZH,SH,GR | (13) |
| Faible proportion de oui (27–31%) | 3 LU,TG,VS (9) | 4 UR,GL,BL,AG | (13) |
| Très faible proportion de oui (<27%) | 1 OW | 5 (4) SZ,NW,ZG,AI,TI | (16) |

^a Les chiffres entre parenthèses concernent 96 communes du canton de Zurich. Les limites des quartiles de la proportion de «oui» s'élèvent ici à 26%, 30% et 33%.

^b Les données concernant la charge fiscale ne proviennent pas des données de VOX. Pour la charge fiscale cantonale, cf. : www.statistik.admin.ch/stat_ch/ber18/du1803.htm, pour la charge fiscale des communes, cf. : www.estv.admin.ch/data/sd/d/index.

^c Les valeurs en pour cent sont basées sur les limites des quartiles.

^d Pour l'interprétation des coefficients statistiques, cf. Données méthodologiques

© IPZ / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001.

5.4 Les motifs du choix

Les *motifs d'acceptation* de l'initiative mentionnés spontanément ont été clairement dominés par l'idée de justice. 92 pour cent des sondé-e-s ont, par leur oui, manifesté la volonté d'introduire davantage de justice dans notre système fiscal. C'était là un motif de choix important, que les auteurs de l'initiative n'ont cependant pas réussi à communiquer comme élément essentiel du contenu de l'initiative. Un cinquième des partisans ont avant tout critiqué les spéculateurs boursiers. Que ceux-ci financent leur entretien uniquement grâce aux gains boursiers est à leurs yeux intolérable. L'argument selon lequel la Suisse devrait s'adapter à l'étranger et introduire à son tour un impôt sur les gains en capital n'a été mentionné que deux fois.

A peine la moitié des *adversaires* n'ont justifié leur choix que de manière vague. Outre des déclarations généralement négatives, les sondé-e-s ont en premier lieu jugé l'initiative non crédible, utopique et condamnée à l'échec. Les autres adversaires ont avant tout motivé leur choix par le refus d'un nouvel impôt, ce qui était prévisible. Les adversaires d'un nouvel impôt ont pour une moitié avancé l'argument de la collision entre l'impôt sur les gains en capital et l'impôt sur la fortune; l'autre moitié a refusé par principe tout nouvel impôt. 37 pour cent ont rejeté l'initiative par intérêt personnel. Ce qui a ici été déterminant, c'est la propre possession d'actions, le fait de devoir supporter soi-même les pertes ainsi que la conviction que l'initiative ne toucherait que les gens des classes inférieures et moyennes. Finalement 14 pour cent craignaient pour la place financière suisse.

Tableau 5.4: Impôt sur les gains en capital – Motifs des votant-e-s (plusieurs réponses possibles)

| Motifs du choix cités spontanément | Mention en % des votant-e-s ^a (n) | Uniquement 1 ^{ère} mention en % (n) |
|---|---|---|
| Partisans | | |
| Généralités (juste, important, sensé) | 16 (22) | 9 (14) |
| Pour davantage de justice, réflexions sociales | 92 (142) | 60 (93) |
| Critique des spéculateurs | 20 (31) | 18 (27) |
| Référence à d'autres pays | 1 (2) | 1 (2) |
| Autres raisons, fausses raisons | 23 (36) | 10 (15) |
| Ne sait pas / aucune réponse | 35 (54) | 2 (4) |
| Total | 187 (287) | 100 (155) |
| Adversaires | | |
| Généralités (remarques négatives, utopiques) | 44 (127) | 25 (73) |
| Contre des impôts supplémentaires, double imposition | 22 (64) | 17 (49) |
| Contre l'injustice, touche les petits | 10 (30) | 8 (22) |
| Chacun supporte les pertes subies | 7 (20) | 4 (13) |
| Me touche personnellement | 20 (58) | 12 (37) |
| Mauvais pour l'économie suisse | 14 (42) | 9 (25) |
| Bureaucratie démesurée | 9 (26) | 4 (13) |
| Autres raisons, fausses raisons | 22 (66) | 16 (49) |
| Ne sait pas / aucune réponse | 30 (90) | 5 (15) |
| Total | 178 (523) | 100 (296) |
| <small>^a 2 réponses étaient possibles. Au total, 255 partisans et 296 adversaires ont répondu. Plusieurs réponses étant possibles, le total des pour cent dans la première colonne dépasse 100. © IPZ / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001.</small> | | |

5.5 Arguments «pour» et «contre»

Les deux arguments avancés par le comité d'initiative, à savoir que l'impôt sur les gains en capital allégerait la charge fiscale du contribuable «normal» et que la Suisse devait s'aligner sur l'étranger en la matière, n'ont eu que peu d'écho auprès des votant-e-s, puisqu'ils ne sont partagés que par 26% respectivement 32% d'entre eux. Le premier argument n'a même été soutenu que par 61 pour cent des partisans de l'initiative. Par contre, le deuxième argument a tout de même recueilli l'approbation de 4 partisans sur 5. Malgré la cohésion élevée, cet argument n'aura toutefois eu qu'un effet minime sur la formation de l'opinion, puisque seule une personne avait motivé son oui par une comparaison avec l'étranger. Parmi les arguments «pour», c'est celui de la justice qui a recueilli la plus grande approbation. Et pourtant il n'a réussi à convaincre que 67 pour cent de ses adeptes à voter oui. Chacun des trois arguments «contre» a convaincu près de la moitié des votant-e-s. L'argument qui a rencontré la plus large adhésion est celui qui postule que les coûts engendrés par le prélèvement de l'impôt seraient sans commune

mesure avec le rendement escompté (54%). Cet argument, dont la valeur de cohésion est de 92%, a été le plus convaincant. L'argument selon lequel l'impôt sur les gains en capital réduit l'incitation à investir a été un peu moins persuasif (81%). L'argument «pour» et l'argument «contre» qui ont eu la plus grande force de persuasion (86% et 92%) n'ont que rarement été cités spontanément par les sondé-e-s comme étant un motif de choix; cela est probablement dû à la campagne de vote extrêmement terne, durant laquelle ces arguments ont été peu perceptibles.

Tableau 5.5: Impôt sur les gains en capital – Echo des arguments «pour» et «contre» auprès des votant-e-s en pour cent

| | | D'accord | Pas d'accord | Ne sait pas/ pas de réponse | Cohésion ^a |
|---|-------|-----------|--------------|--------------------------------|-----------------------|
| Arguments «pour» | | | | | |
| «Cet impôt entraîne un allègement fiscal pour le contribuable normal.» | total | 26 | 62 | 12 | 79 |
| | oui | 31 | 29 | 10 | |
| | non | 8 | 79 | 13 | |
| «Grâce à cet impôt, le spéculateur boursier passe aussi à la caisse; donc plus grande justice dans notre système fiscal.» | total | 46 | 41 | 13 | 67 |
| | oui | 90 | 4 | 6 | |
| | non | 23 | 61 | 16 | |
| «La Suisse devrait introduire cet impôt spécial qui existe déjà à l'étranger.» | total | 32 | 58 | 10 | 86 |
| | oui | 80 | 10 | 10 | |
| | non | 7 | 83 | 10 | |
| Arguments «contre» | | | | | |
| «Cet impôt diminue l'incitation à investir dans l'économie suisse.» | total | 47 | 37 | 16 | 81 |
| | oui | 27 | 57 | 16 | |
| | non | 57 | 26 | 17 | |
| «Cet impôt crée beaucoup de bureaucratie et les coûts n'en valent presque pas la peine.» | total | 54 | 30 | 16 | 92 |
| | oui | 12 | 65 | 23 | |
| | non | 76 | 12 | 12 | |
| «Il ne faut pas introduire de nouveaux impôts.» | total | 49 | 39 | 12 | 91 |
| | oui | 13 | 71 | 16 | |
| | non | 68 | 22 | 10 | |
| Résultats en pour cent par ligne. Exemple de lecture: 26% de tous les votant-e-s étaient d'accord avec le premier argument, 62% pas d'accord et 12% n'ont pas pu se décider ou n'ont pas donné de réponse Total des votant-e-s = 546 (pondéré) | | | | | |
| ^a Il y a cohésion de comportement lorsqu'un grand nombre de personnes qui se déclarent d'accord avec un argument «pour» (resp. «contre») votent alors effectivement oui (resp. non). | | | | | |
| © IPZ / GfS: analyse VOX des votations fédérales du 2 décembre 2001. | | | | | |

6. Données méthodologiques

La présente enquête repose sur un sondage post-électoral réalisé par le partenariat VOX. L'Institut de recherche GfS a effectué le sondage durant les deux semaines après la votation populaire. L'Institut des sciences politiques de l'Université de Zurich (IPZ) a procédé à l'analyse des données.

Le sondage a été réalisé par téléphone depuis le domicile de 43 enquêteurs/trices. Toutefois, l'Institut GfS – en tant qu'instance de contrôle – avait la possibilité de surveiller les entretiens de façon externe, imperceptible pour les enquêteurs/trices. Une sélection par échantillonnage a eu lieu selon une procédure aléatoire sur trois niveaux. Pour le premier d'entre eux (régions linguistiques), on a effectué un classement proportionnel, pour lequel les chiffres statistiques de 1994 ont servi de base. L'annuaire électronique de Swisscom a servi de moyen pour le choix aléatoire au second niveau (ménages). Le « principe de la date de naissance » a déterminé le choix du troisième niveau (personnes de chacun de ces ménages). L'échantillonnage comprend 1004 personnes, dont 700 (70%) proviennent de Suisse alémanique, 242 (24%) de Suisse romande et 62 (6%) de la Suisse italienne. Seule une partie de l'interview a été réalisée avec les personnes qui n'ont pas voté. Le taux de refus s'élève à 61%.

La représentativité sociale est largement garantie.³ Les écarts dans le domaine des classes d'âge et de sexe s'élèvent au maximum à 4%, ce qui se situe à l'intérieur de la marge d'erreur due à l'échantillonnage. Comme toujours, les votant-e-s sont sur-représenté-e-s (+17%). Cependant, l'écart par rapport à la participation réelle au vote se situe dans le cadre d'analyses VOX antérieures. Dans le sondage, la part de sondé-e-s qui ont indiqué avoir approuvé l'initiative pour la suppression de l'armée est trop élevé de trois points pour cent. S'agissant des initiatives « Taxer l'énergie et non le travail » et « Service civil pour la paix », l'écart s'est avéré trop bas de trois points pour cent. Quant à un frein à l'endettement, l'écart se situe à -1 pour cent alors qu'il n'y eut aucun écart pour l'impôt sur les gains en capital.

Comme c'est la coutume depuis l'analyse VOX no 70, nous avons utilisé des facteurs de pondération pour effectuer certains calculs concernant la participation, resp. le comportement de vote. La pondération a été réalisée là où la variable de l'étude se rapporte chaque fois à ceux qui ont voté « oui » et « non », resp. aux participant-e-s et non-participant-e-s.

Avec une sélection au hasard et une répartition des valeurs en pour cent de 50%:50%, l'importance de cet échantillonnage (1004 personnes) donne une marge de confiance de +/-3,1 points pour cent. Lorsque l'importance de l'échantillonnage est plus restreint, cette marge augmente à +/-4,2, comme ce fut le cas par exemple lors du précédent sondage avec plus de 550 votant-e-s. Lorsque l'écart entre les valeurs en pour cent est plus grand, la marge d'erreur de l'échantillonnage diminue (par ex. pour un résultat de

³ Voir à ce sujet : Bieri U., Longchamp C. : rapport technique sur l'analyse VOX no 75, Institut de recherche GfS 2002.

70%:30% à $\pm 3,8$ et pour 80%:20% à $\pm 3,3$). La prudence dans l'interprétation des données est requise là où la subdivision des échantillons est faible et que parallèlement, la répartition des valeurs en pour cent est équilibrée. Dans de tels cas, en raison d'une marge d'erreur plus importante, il est impossible de faire des déductions sur les situations majoritaires.

La détermination du seuil de vraisemblance s'appuie sur le test d'indépendance au moyen du Khi carré. On indique * pour une vraisemblance au-dessous de 0.05, ** pour celle qui se situe au-dessus de 0.01 et *** pour celle qui est située au-dessous de 0.001. Dans le dernier cas, cela signifie que la probabilité qu'une relation entre deux variables se soit constituée par hasard atteint au maximum un pour mille. La relation peut donc être qualifiée de hautement vraisemblable. Les conventions statistiques considèrent que toutes les corrélations entre deux variables dont le niveau de vraisemblance dépasse 0,05 ne sont plus significatives pour les sciences sociales. L'interprétation des corrélations bivariées entre deux variables repose sur le V de Cramer. On peut partir du principe que l'ont obtient la valeur 0 lorsque la concordance est inexistante et la valeur 1 lorsqu'elle est totale. Il est vrai que toutes ces relations bivariées ne sont pas totalement comparables entre elles dans leur valeur mathématique absolue, les catégories de critères des deux variables et le nombre de cas servant également à la base de calcul.

7. Analyses des votations du 2 décembre 2001: résultats principaux

Le 2 décembre 2001, quatre initiatives populaires et un «arrêté fédéral sur un frein à l'endettement» étaient soumis au vote. Seul l'objet concernant le frein à l'endettement a été accepté avec plus de 84 pour cent. En revanche, les initiatives «Pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée», «La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix» et «Pour garantir l'AVS – Taxer l'énergie et non le travail» ont été repoussées avec 80 pour cent de voix. Avec 66 pour cent de voix négatives, l'initiative «Pour un impôt sur les gains en capital» a été refusée de manière un peu moins nette. Pour tous les objets, le souverain a donc suivi la ligne du Conseil fédéral et du Parlement. Le grand perdant de cette votation est sans conteste le camp rouge-vert: les recommandations du parti écologiste suisse n'ont pas trouvé grâce auprès du peuple cinq fois, celles des socialistes quatre fois, du fait de la liberté de vote concernant l'initiative pour une Suisse sans armée.

Avec 37,4 pour cent, la participation se situait nettement au-dessous de la moyenne des années 90 (43%), ce qui n'étonne guère au vu de la campagne morose et des résultats sans équivoque. Même la question de la suppression de l'armée n'a eu qu'un faible effet mobilisateur, bien que les ayants-droit au vote aient accordé à cette initiative la plus grande importance pour eux-mêmes comme pour le pays. Les connaissances concernant les thèmes des votations étaient très inégales. L'initiative pour une Suisse sans armée occupe la première place dans les mémoires, suivie par le frein à l'endettement et l'impôt sur les gains en capital.

Plus de 80 pour cent des participant-e-s au vote ont trouvé plutôt facile de faire un choix concernant l'initiative pour une Suisse sans armée. En revanche, les décisions en matière d'impôt sur les gains en capital et l'objet sur l'énergie les ont sollicité-e-s davantage. En outre, s'agissant de l'initiative pour une Suisse sans armée, 42 pour cent des votant-e-s avaient déjà fait leur choix avant la votation. Quant à l'objet sur l'énergie, moins d'un tiers d'entre eux avait une idée préconçue. Comme toujours, les articles de journaux, la brochure tous ménages du Conseil fédéral et les émissions de télévision ont été les principales sources d'information des participant-e-s au vote. Internet est toujours aussi peu utilisé. Un peu plus de la moitié a voté par correspondance.

L'arrêté fédéral concernant un frein à l'endettement

Le trait marquant de cet objet a été l'homogénéité, comme le montrent le taux d'acceptation élevé de 84,7% et les petites différences cantonales que font apparaître les résultats. C'est auprès des partisans du PS (64%) et de l'extrême gauche (50%) que le frein à l'endettement a été le moins soutenu. 90% des votant-e-s du camp bourgeois ont accepté l'arrêté fédéral. Une bonne moitié des votant-e-s ont motivé leur choix par la nécessité d'un ménage fédéral équilibré et par une réduction de la dette. Par leur oui, un tiers d'entre eux entendaient discipliner les politicien-ne-s. Les adversaires, peu nombreux, ont avant tout craint un démantèlement social et une perte de flexibilité de l'Etat.

L'initiative « Taxer l'énergie et non le travail »

Le résultat très net des votations a confirmé la tendance déjà visible lors de la votation du 24 septembre 2000: les votant-e-s sont opposé-e-s à toute nouveauté sur le plan de la politique énergétique. Comme le montre les mauvaises connaissances des contenus, de nombreux ayants-droit au vote ne savaient pas vraiment de quoi il s'agissait. La perception a dès lors essentiellement tourné autour des aspects financiers et des charges fiscales, ce qui a entraîné une réaction de défense contre de nouveaux impôts et un renchérissement de l'énergie. Pour les partisans de l'objet, le motif du choix a été déterminé avant tout par l'incitation à économiser l'énergie et à encourager les énergies alternatives. La composante socio-politique du financement de l'AVS n'a par contre guère trouvé de résonance. L'initiative n'a recueilli une majorité que chez les sympathisant-e-s des Verts et du PS. Contrairement aux objets de politique énergétique de septembre 2000, ce sont les critères de société tels que l'âge ou le revenu qui ont influencé le choix.

Les arguments du comité d'initiative n'ont guère trouvé d'écho. Avec 37 pour cent, la plupart des votant-e-s se sont déclaré-e-s d'accord avec l'argument selon lequel cette initiative représentait une incitation à réaliser des économies d'énergie. Les arguments des adversaires ont bénéficié d'un réel soutien, avant tout la déclaration selon laquelle l'initiative était une mise sous pression des citoyens. L'argument des adversaires selon lequel les centrales hydroélectriques subiraient des désavantages sur le marché de l'électricité a été le plus controversé. Les motifs cités spontanément pour le choix du

«non» se différencient pourtant fortement des arguments du comité des opposant-e-s: s'il est vrai que les personnes qui ont voté «non» se sont déclarées d'accord avec ce contre-argument, elles-mêmes ont pourtant avancé avant tout des motifs d'ordre financier.

Les initiatives pour une Suisse sans armée et pour un service civil

Les deux initiatives ne se différencient guère en ce qui concerne le profil de vote et la perception. Celui qui rejetait l'initiative sur le service civil était aussi majoritairement contre la suppression de l'armée et vice-versa. L'initiative pour une Suisse sans armée a été ressentie comme la plus importante des deux, ce qui se reflétait également dans la connaissance du contenu: presque trois quart des interviewé-e-s connaissaient le contenu de l'initiative pour une Suisse sans armée alors que pour l'initiative en faveur d'un service civil, ils étaient moins de la moitié. On peut donc en déduire que cette dernière est restée nettement dans l'ombre de l'initiative pour une Suisse sans armée.

Comparativement à la dernière initiative pour la suppression de l'armée en 1989, l'initiative pour une Suisse sans armée a reculé de 14 pour cent. Ce recul de voix favorables doit-il être attribué à un problème de mobilisation des adversaires de l'armée ou le pourcentage de partisans de l'armée a-t-il augmenté? Il y a sans doute un peu des deux: la participation a essentiellement augmenté là où les adversaires de l'armée ont enregistré leur meilleur score en 1989, à savoir dans le camp de gauche et parmi les personnes non affiliées à un parti. En outre, ces dernières votèrent majoritairement contre la suppression de l'armée. En 1989, il en est allé différemment. Dans le camp de droite, le rejet est resté quasi inchangé. Tant un manque de mobilisation qu'une modification du comportement de vote entraînent ainsi un net rejet de l'initiative.

L'analyse des motifs du vote et des arguments «pour» et «contre», utilisés pendant la campagne, montre clairement que pour l'heure, il est impensable de faire abstraction de l'armée en tant qu'institution. Une grande partie des adversaires a motivé son choix par la nécessité pour le pays de posséder une armée. Ceci bien qu'une faible majorité des interviewé-e-s se soient déclaré-e-s d'accord avec l'argument que la Suisse est actuellement menacée par des dangers auxquels il est impossible de répondre par des moyens militaires. Voilà qui explique pourquoi les arguments «pour» n'ont guère obtenu d'écho: en tant qu'institution, l'armée ne se mesure pas seulement d'après son potentiel de défense, mais, aux yeux de ses défenseurs, la justification de son existence va bien au-delà.

L'initiative pour un impôt sur les gains en capital

Des quatre initiatives, c'est l'impôt sur les gains en capital qui a été la plus convaincante. Elle a réussi à séduire une nette majorité des partisans du PS (75%) et des citoyens politiquement situés à gauche. Alors que l'âge, le niveau de formation, la langue, la gran-

leur du lieu de domicile, la confession, le sexe et le niveau du revenu n'ont pas influencé le comportement de vote, l'initiative a remporté un succès bien plus net auprès des votant-e-s qui souhaitent un nivellement des revenus, se méfient du gouvernement, habitent dans un immeuble collectif et ne possèdent pas d'immeuble. Seul un cinquième d'entre eux ont formulé des critiques envers les spéculateurs boursiers. La comparaison avec l'étranger n'a pas été citée spontanément comme motif de choix.

Les adversaires ont été 37 pour cent à citer spontanément des motifs personnels. La propre possession d'actions, la conviction que cette initiative ne toucherait que les petits ainsi que l'idée de devoir supporter soi-même les pertes ont constitué les arguments déterminants. 22 pour cent d'entre eux ont déclaré que la collision avec l'impôt sur le revenu et un rejet de principe de tout nouvel impôt avaient motivé leur refus. A noter que beaucoup de votant-e-s (44%) n'ont avancé que des motifs vagues.

Parmi les arguments «pour», c'est l'argument de la justice qui a été le plus largement approuvé (46%). Pourtant un votant-e sur trois qui se déclarait d'accord avec cet argument a voté non. L'argument selon lequel le contribuable normal serait déchargé n'a reçu l'approbation que d'une minorité de 26 pour cent. Si la comparaison avec l'étranger s'est révélée convaincante, elle n'a cependant presque pas été perçue comme un argument. Le taux d'approbation des contre-arguments avoisinait les 50 pour cent. L'argument le plus persuasif a été celui selon lequel le montant de l'impôt serait sans commune mesure avec la charge bureaucratique. Là aussi, cette opinion n'a toutefois presque pas été citée spontanément comme motif du choix, ce qui peut être attribué à une campagne de vote peu active.

A propos de la méthode

La présente étude repose sur un sondage post-électoral réalisé par le partenariat VOX. L'institut de recherche GfS a effectué le sondage au cours des deux semaines qui ont suivi la votation populaire du 2.12.2001. L'Institut des sciences politiques de l'Université de Zurich (IPZ) a analysé les données. Le sondage a été effectué par téléphone depuis le domicile de 43 enquêteurs. En tant qu'autorité de contrôle, l'institut GfS avait cependant la possibilité de surveiller les entretiens de façon externe et imperceptible pour les enquêteurs et les interviewé-e-s. Une sélection par échantillonnage a eu lieu selon une procédure aléatoire sur trois niveaux. Cet échantillonnage comprend 1004 électeurs/trices. 700 (70%) d'entre eux provenaient de Suisse alémanique, 242 (24%) de Suisse romande et 62 (6%) de Suisse italienne. La marge d'erreur pour l'ensemble des interviewé-e-s est de +/-3,1 pour cent. La prudence dans l'interprétation des données est de mise lorsque les subdivisions de l'échantillonnage sont faibles et que parallèlement, la répartition des valeurs en pour cent est équilibrée (50:50). Dans de tels cas, en raison d'une marge d'erreur plus importante, il est impossible de faire des déductions sur les situations majoritaires.

Opinion de la population sur polittrends.ch –

Opinion de la population sur les questions politiques importantes, avant, pendant et après les votations respectives.

Depuis dix ans, le département «Politique et Etat» du GfS-Institut de recherche étudie les courants et contre-courants au sein de la population. Il en est résulté une documentation d'un volume inégalé sur l'opinion de la population suisse en matière de questions politiques. Afin de souligner l'importance de ces questions, ces analyses sont maintenant également à disposition du public intéressé sur le site Internet www.polittrends.ch.

...Dossier «Europe»

Il s'agit d'un baromètre suisse sur l'Europe établi régulièrement par l'institut d'études GfS depuis environ dix ans et qui permet une analyse sans faille d'éventuels changements d'opinion au sein de la population, et ce aussi bien après les votations concernant les accords bilatéraux.

...Dossier «Internet et Politique»

Un important recueil d'analyses GfS sur le thème de l'utilisation d'Internet et de l'e-government. Depuis 1998, il analyse à intervalles réguliers la signification politique de l'Internet.

...Dossier «Votations»

Diverses enquêtes sur les services publics et privés, et la télévision suisse qui donnent des informations avant et après les votations et les élections sur le comportement de vote et la motivation qui le génère.

...Dossier «Analyses VOX»

Analyses postérieures à toutes les votations fédérales des 8 dernières années présentées sous forme de résumé. D'autres années sont publiées en permanence.

Vous trouverez en outre sur polittrends.ch des liens vers tous les principaux acteurs politiques et de nombreux liens spécifiques par thèmes.

Au cours des 6 derniers mois de «polittrends.ch», environ 25'000 visiteurs ont pu se convaincre de la qualité de notre magazine politique virtuel.

GfS-Institut de recherche, département «Politique et Etat»

Claude Longchamp, Direction

Luca Bösch, Webmaster/auteur-concepteur de programmes Internet